

EVENTUEL RACHAT DES PARTS DE NATURGY PAR UN FONDS ÉMIRATI

LA MISE EN GARDE D'ALGER

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7885 - MERCREDI 8 MAI 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALORS QUE HAMAS A ACCEPTÉ L'ACCORD DES MÉDIATEURS

L'Etat sioniste lance une agression à Rafah

Page 6

TEBBOUNE SUR LES MASSACRES DU 8 MAI 1945

«L'ALGÉRIE NE CÉDERA PAS SUR LE DOSSIER DE LA MÉMOIRE»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, marquant la date des massacres du 8 mai 1945, dans lequel il a assuré que l'Algérie ne cédera pas sur le dossier de la mémoire qui reste un dossier pour lequel il n'y a pas de prescription.
Page 3



PRIME DE SOLIDARITÉ SCOLAIRE

Versement avant le 31 juillet

Page 5

RESSOURCES MINIÈRES

La nouvelle carte prête à la fin de 2024

Page 4

13e FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

14 pays au rendez-vous

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'HISTORIEN FOUAD SOUFI AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Les massacres du 8 mai 1945 précurseur de la guerre de libération»

Le 8 mai a été institué Journée de la mémoire, en référence aux massacres survenus le 8 mai 1945, lors d'une manifestation pacifique à Sétif. Les forces coloniales ont alors violemment réprimé les manifestants sortis avec les drapeaux algériens symbolisant leur aspiration croissante à l'indépendance. Les exactions commises, qui se sont étendues aux villes de Guelma, Kherrata et d'autres encore, étaient d'une ampleur et d'une cruauté extrêmes et ont causé des milliers de victimes. Dans cet entretien, l'historien Fouad Soufi examine ces massacres, les replaçant dans leur contexte historique et en mesurant l'impact.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SIHEM BOUNABI


Fouad Soufi.

***Le Jeune Indépendant :* Tout d'abord, pourriez-vous nous replacer dans le contexte du mai 1945, en évoquant les événements clés qui ont précédé les massacres ainsi que les aspirations et les revendications des Algériens à cette époque ?**

Fouad Soufi : Une petite précision pour éviter les équivoques. Ces massacres n'ont pas eu lieu seulement le 8 mai. Le 8 mai est le début des massacres. Ces derniers se sont achevés le 24 mai, voire plus tard. Contrairement à ce qui se dit ces derniers temps chez nous, il n'y a pas eu 45 000 morts en une seule journée, celle du mardi noir, comme l'a qualifié Kamel Beniaïche dans son livre Sétif, la fosse commune. Massacres du 8 mai 1945. Cela dit, le contexte global c'est certes la fin de la guerre mais dans notre pays, c'est aussi la disette, la cherté de la vie, la misère. C'est également la formidable mobilisation du peuple derrière les Amis du manifeste et de la liberté de Ferhat Abbas, qui avait le soutien du PPA clandestin et la caution politique de Messali Hadj, alors en résidence surveillée à Ksar Chellala. La tentative de le faire libérer le 24 avril ayant échoué, il fut déporté au Congo Brazzaville. Le slogan « Libérez Messali ! » va traverser toutes les manifestations dont celle du 1er mai, il sera repris le 8 mai.

Des journalistes étrangers, notamment américains et anglais, ont été témoins de la cruauté des massacres commis contre des Algériens désarmés. Est-ce qu'il y a eu, à l'époque, une réaction de la part de la communauté internationale ?

Est-ce qu'il y a eu beaucoup de journalistes étrangers ? Kamel Beniaïche donne le nom d'un reporter américain Landrum Bolling. En fait, même en France, de hauts responsables avaient expliqué qu'ils n'étaient pas au courant de l'horreur des massacres. Quant à la presse française, qui paraissait alors sur une feuille, il a fallu attendre le 12 mai pour que ce qui s'était passé en Algérie soit porté à la connaissance des lecteurs, mais il s'agissait alors de régler le problème de la disette en Algérie, en faisant venir du blé des Etats-Unis et d'Argentine. Albert Camus dans le journal Combat du 13 mai avait écrit un article intitulé « Crise en Algérie ». II y avait écrit notamment : « Au lieu d'y répondre par des condamnations, essayons plutôt d'en comprendre les raisons et de faire jouer à leur propos les principes démocratiques que nous réclamons pour nous-mêmes. » Pour France-Soir du même jour : « Il convient, sans doute, de ne pas exagérer la gravité des événements qui se sont déroulés en Algérie et dont le foyer semble être la ville de Sétif … ». Mais France-Soir avait titré en gros caractères : « C'est l'agitateur Ferhat Abbas qui a suscité les troubles d'Algérie » Or, on sait que le leader des Amis du manifeste et de la liberté (AML) avait été arrêté le matin du 8 mai dans les bureaux du secrétariat général du gouverneur général à Alger.

Si réactions internationales il y eut, ce furent celles des consuls des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de Suisse. Il est bien évident qu'il fallait consulter la presse américaine et anglaise, entre autres, pour confirmer que l'opinion publique de ces pays avait été ou non informée de ces événements. Mais il ne faut pas oublier que les Américains combattaient encore contre les Japonais et que l'attention des opinions françaises et anglaises était plutôt préoccupée par leurs conditions de vie.

Et du côté des autorités coloniales françaises, quelles ont été les réactions officielles ? Ont-elles tenté de justifier ou de minimiser l'ampleur des massacres en discréditant les victimes ou en présentant les événements sous un autre jour ?

En fait, c'est plus complexe. Ces autorités coloniales ont utilisé, voire provoqué les manifestants pour opérer leur réconciliation avec leur ennemi d'hier, le général de Gaulle, et le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Il n'a, à aucun moment, été question ni de se justifier (sinon un peu plus tard) ni de discréditer ceux qu'ils considéraient comme des sujets et non des citoyens. Il s'agissait pour les autorités coloniales de réduire à l'impuissance ceux qui s'étaient révoltés en les marquant psychologiquement par la terreur et une répression féroce.

Suite à cette violence de masse, quel a été l'impact psychologique et social immédiat sur la population algérienne, et comment cela a-t-il influencé l'évolution du mouvement national ?

La violence de la répression a été telle qu'elle a brisé en trois le mouvement national. Il y aura désormais ceux qui étaient contre tout recours, par principe, à la lutte armée et ceux qui étaient pour la lutte armée mais estimaient que personne n'était vraiment prêt à se lancer dans cette aventure. Ces deux groupes rappelaient précisément les massacres de mai-juin 1945. Le troisième groupe, au contraire, affirmait que la solution politique était une impasse, une chimère et que la lutte armée était la seule solution au problème colonial, le système colonial ne connaissant que la force. Les massacres de mai-juin 1945 étaient la preuve que l'ère de la discussion était achevée. Nombre de militants sincères des partis politiques ont rejoint le FLN en raison de l'ampleur des massacres de mai-juin 1945.

Aujourd'hui, il y a des divergences concernant le bilan humain des massacres du 8 mai 1945, quelle en est la cause à votre avis ?

Cette divergence est née surtout d'un manque de travail historique. On s'est enfermé dans des discussions morbides : 1 500, 15 000, 30 000 et 45 000 morts et même 100 000. A partir de quoi ? Quelles statistiques ? Quelle place pour les registres d'état civil, les archives de police, les archives militaires, les archives hospitalières, les archives familiales ... ?

Quelle place pour les fouilles archéologiques ? Il nous faudrait sortir des discours répétitifs et de surenchère, et se mettre au travail, même quatre-vingt ans plus tard. Mais je reprends ce qu'avait dit Abdelmadjid Merdaci : « Il faut désormais nommer ces morts. »

La journée du 8 mai a été instituée par le président Tebboune en tant que Journée nationale de la mémoire. Quel est justement le travail de mémoire effectué autour de ces massacres, et peut-on dire que cet épisode cruel du colonisateur français sur le peuple algérien a eu suffisamment sa part dans l'écriture de l'histoire ?

Commençons par la dernière partie de votre question. Il n'y a jamais de point final à l'histoire. Il faut reprendre l'historiographie de ces tragiques événements. Depuis les articles parus dans la presse du mouvement national toutes tendances confondues, en arabe et en français, dans les années 1950, jusqu'aux thèses universitaires et aux articles publiés par les historiens et les journalistes chez nous et ailleurs, particulièrement en France, on peut dire qu'il a été accumulé une somme importante de connaissances sur ce sujet. Mais ont été également enregistrés et filmé beaucoup de témoignages. J'en renvoie alors aux travaux de Mahfoud Kaddache et au numéro spécial d'El Moudjahid du 8 mai 1975. J'en renvoie aussi d'abord à la thèse de Redouane Aïnad-Tabet, qui a innové en travaillant, le premier, sur les témoignages d'acteurs et de témoins. Il ne faut pas oublier Abderrahim Taleb-Bendiab, Brahim Mekhaled et le livre de Kamel Béniaïche, qui a remis bien des choses en place. De leur côté, les historiens français, depuis Charles-André Julien (dès 1950) jusqu'à Jean-Pierre Peyroulou, en passant par Charles-Robert Ageron, Annie Rey-Goldzeiguer et Jean-Louis Planche, sont les plus connus. Enfin, il faut reconnaître les efforts de la Fondation du 8 mai 1945.

Je ne doute pas qu'il y ait eu des thèses universitaires non publiées. On peut dire que « cet épisode cruel du colonisateur français sur le peuple algérien a eu suffisamment sa part dans l'écriture de l'histoire ».

Quant à la décision de faire de cette date une Journée nationale de la mémoire, elle repose à mon avis sur la place de ces événements dans notre histoire et dans notre mémoire collective. Des historiens en ont fait un moment précurseur et annonciateur du déclenchement de la guerre de libération nationale. Plus rien ne sera désormais comme avant.

S. B.

TEBBOUNE SUR LES MASSACRES DU 8 MAI 1945

«L'Algérie ne cédera pas sur le dossier de la mémoire»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire, marquant la date des massacres du 8 mai 1945, dans lequel il a assuré que l'Algérie ne cédera pas sur le dossier de la mémoire qui reste un dossier pour lequel il n'y a pas de prescription.

Revenant sur le contexte historique des évènements douloureux du 8 mai 1945, le Président Tebboune a assuré que le peuple algérien a subi une répression féroce et barbare du colonisateur français qui voulait étouffer les aspirations légitimes du peuple algérien.

« Les évènements du 8 mai 1945 ont constitué un virage marquant de l'histoire de lutte du peuple algérien et a conduit à l'avènement de la lutte armée en 1954 », a rappelé le président de la République. Il a tenu à souligner, dans ce chapitre, le courage dont a fait preuve le peuple algérien durant ces évènements.

« Le peuple algérien a écrit des épopées à Sétif, Guelma, Kherrata et Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes. Le colonisateur a été surpris et s'est rendu coupable de crimes contre l'humanité », a ajouté le Chef de l'Etat, qui a rappelé, dans ce contexte, l'institution de la journée du 8 mai comme journée de la mémoire.

« Nous avons fait de la commémoration des massacres du 8 mai 1945, au cours



Un modèle pour la résistance contre le colonialisme.

desquels le peuple a payé 45 000 martyrs avec le sang de ses enfants, une journée nationale de la mémoire, en guise de fierté des chapitres de la marche du patriotisme et de luttes, génération après génération. Ces évènements constituent l'un des jalons sanglants enregistrés dans l'histoire moderne et ont formé un modèle pour la résistance contre le colonialisme et l'attachement à la liberté et la dignité », a encore souligné le Président de la République.

Le Chef de l'Etat est revenu sur le dossier de la mémoire en assurant que l'importance qu'accorde l'Algérie à ce dossier restera toujours d'actualité : « Le dossier de la mémoire ne sera pas oublié », a-t-il affirmé. La détermination de continuer à réclamer à la France coloniale de reconnaître les massacres du 8 mai 1945 comme des crimes d'Etat est toujours d'actualité. Dans ce contexte, il a clairement soutenu que l'Algérie ne cédera pas et restera attachée à ce dossier jusqu'à la mise en place d'un traitement objectif, courageux et correct, tout en prenant en considération les événements historiques. Le président de la République a, ainsi, exprimé sa « volonté d'aller de l'avant vers un futur dans un climat de confiance », ajoutant considérer que « la crédibilité et le sérieux sont une condition fondamentale pour mener à bien les procédures et les efforts liés à ce dossier délicat et sensible, pour ce qu'il représente pour le peuple algérien fier de sa longue lutte armée » contre le colonialisme.

S. Ould Brahim

EVENTUEL RACHAT DE PARTS DE NATURGY PAR UN FONDS ÉMIRATI

La mise en garde d'Alger

L'AVERTISSEMENT est clair. Un éventuel rachat de parts de la multinationale Naturgy, dont le siège se trouve à Madrid (Espagne), par un Fonds d'investissement émirati pourrait sérieusement compromettre le partenariat entre cet opérateur et le géant pétrolier algérien Sonatrach.

Selon une source proche du dossier, citée hier par l'agence Reuters, « l'Algérie annulera ses livraisons de gaz à Naturgy si des actions de la société espagnole sont vendues à une autre société ». Sans citer le Fonds d'investissement émirati, l'allusion est claire et directe. Car, depuis plusieurs semaines, ce fonds dénommé TAQA (Abu Dhabi National Energy Company) a annoncé être en négociations avec les actionnaires de Naturgy pour le rachat de parts dans la société espagnole.

Selon les informations diffusées par TAQA, qui est détenu par le Fonds d'investissement souverain d'Abou Dhabi ADQ, les négociations étaient engagées avec les sociétés d'investissement CVC et GIP, qui détiennent chacune 20 % du capital de Naturgy, ainsi qu'avec l'actionnaire majoritaire Criteria, qui en détient 26,7 %.

Il convient de souligner, à ce propos, que Naturgy est une multinationale détenue par trois fonds d'investissement dont l'américain BlackRock, le plus puissant financier au monde. Elle est 100 % privée et n'a aucun lien avec le gouvernement espagnol.

La presse espagnole avait donné récemment l'alerte, craignant une éventuelle crise entre Alger et Madrid. Elle souligné que le gouvernement de Pédro Sanchez est inquiet de cette offre publique d'achat (OPA) sur la totalité ou une partie du capital de Naturgy, car cette dernière est engagée dans des partenariats avec l'Algérie sur plusieurs secteurs : actionnaire dans le gazoduc reliant l'Algérie à l'Espagne et grand client de la Sonatrach avec d'importants contrats à long terme de livraison de gaz, notamment des contrats de fourniture de type take or pay, jusqu'en 2032.

Cette mise en garde algérienne, rapportée par Reuters, intervient à un moment où les rapports entre Alger et Dubaï sont tendus. Sans citer directement les Emirats arabes unis, les autorités algériennes accusent ce riche Etat du Golfe de fomenter des troubles et de mener des actions déstabilisatrices au Sahel et dans la région du Maghreb. Aucune source officielle y compris au sein de Sonatrach ou du ministère de l'énergie n'a confirmé ou infirmé cette information.

Selon des experts, la rupture des livraisons de gaz par la Sonatrach à Naturgy, en cas de rachat des Emiratis, est très probable. Cela pourrait conduire également à de longs et complexes contentieux près les tribunaux spécialisés dans les litiges commerciaux internationaux, sauf s'il existe des clauses spécifiques dans le contrat initial entre les deux compagnies. A ce sujet, des experts rappellent, à juste titre, que l'Algérie s'est opposée à toute réexportation de son gaz au Maroc et que Naturgy n'avait émis aucune réserve à l'époque.

Il convient de souligner également que les Etats et les gouvernements ont le droit d'intervenir dans certaines opérations contractuelles entre compagnies privées, en émettant un avis favorable ou défavorable, selon l'intérêt stratégique de cet Etat. Les Américains ont usé de ce procédé à plusieurs reprises, notamment dans les rachats opérés par des sociétés chinoises dans certains secteurs jugés névralgiques, comme l'informatique, l'électronique, biotechnologique ou financier. L'Algérie a également usé de son droit de préemption (Chafaâ) quand elle s'est opposée à la cession du capital d'un opérateur téléphonique, il y a une dizaine d'années.

Un porte-parole du gouvernement espagnol a refusé de commenter ces informations, notamment sur une éventuelle coupure des vannes si l'OPA des Emiratis est réalisée.

Pour rappel, l'Algérie a toujours réaffirmé qu'elle respecterait ses engagements et ses contrats. Au plus fort de la crise avec Madrid, survenue après le revirement ibérique sur la question du Sahara occidental en mars 2022, l'Algérie a continué ses livraisons de gaz, alors que le gel des échanges commerciaux était total entre les sociétés des deux pays durant plus de 18 mois.

Cependant, Alger avait émis une seule condition pour poursuivre ses fournitures de gaz à l'Espagne : ne pas revendre le gaz algérien au Maroc avec qui l'Algérie a rompu ses relations diplomatiques en raison des actions hostiles de Rabat. Il convient de noter que l'Algérie demeure le premier fournisseur de gaz à l'Espagne pendant le premier trimestre de l'année 2024, devançant les Etats-Unis et la Russie. Fournisseur fiable de gaz à l'Europe, l'Algérie a toujours honoré ses contrats, comme l'a rappelé le mois dernier le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de sa participation, à Turin (Italie), à la réunion ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement. M. Arkab avait indiqué que l'Algérie a mis en place une stratégie pour augmenter sa production des énergies primaires, notamment le gaz naturel, avec l'engagement de garantir les livraisons sur le long terme et la réduction de l'empreinte carbone. « L'Algérie s'est engagée à renforcer son rôle de fournisseur mondial fiable d'énergie à travers d'importants investissements dans l'exploration, la production et les infrastructures de transport de gaz », avait déclaré le ministre algérien de l'Energie. Ce programme d'investissement s'élève à 52 milliards de dollars et l'Algérie ambitionne de porter sa production annuelle de gaz à 110 milliards de mètres cubes.

Mohamed Kouini

CONSEIL DES MINISTRES

Pensions de retraite et statuts particuliers à l'étude

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Cette réunion, comme annoncé par le Président dans son discours prononcé le 1er mai, à l'occasion de la fête des travailleurs, a été consacrée, entre autres, aux exposés relatifs à « la revalorisation des pensions et des allocations de retraite », ainsi qu'aux « statuts des corps médical et paramédical », est-il précisé de même source.

Le Conseil des ministres a étudié, également, le suivi de l'état d'avancement du processus de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie. Le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets était également à l'ordre du jour.

M. B.

RESSOURCES MINIÈRES

La nouvelle carte prête à la fin de 2024

En vue du lancement de nouveaux projets d'exploitation des minerais, la carte nationale des ressources minières sera prête à la fin de 2024. C'est ce qu'a fait savoir un responsable de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem).

Le cadre dirigeant à la Sonarem, Fathi Oubraham, a indiqué que la carte minière sera finalisée à la fin de 2024, et comprendra 17 matières, dont l'or, les pierres précieuses et d'autres types de richesses minières.

Dans ce sens, Sonarem soumettra son rapport à l'Agence nationale des activités minières (ANAM), qui coordonnera à son tour avec l'Agence minière de recherches géologiques, pour annoncer les gisements des matériaux explorés en vue de leur exploitation, a précisé le même responsable, soulignant l'importance de cette carte minière dans la reconstitution des réserves nationales de matières premières pour soutenir les industries et exporter les produits transformés à partir de ces matières.

Cette société a lancé, il y a deux ans, ce mégaprojet pour mettre à jour la carte des ressources minières de l'Algérie, à travers 35 wilayas, avec une enveloppe financière de 4,3 milliards de DA, selon les explications fournies par le même responsable.

La carte minière est l'un des cinq axes principaux de la stratégie définie par le groupe public, qui repose sur la réduction des importations en s'appuyant sur les matières premières locales, la valorisation des produits miniers, la gestion de grands projets structurants, à l'instar du projet sidérurgique de Gara Djebilet, de celui de phosphate intégré à l'est du pays et du projet de zinc et de plomb à Béjaïa, en sus de la formation des cadres à travers la création d'une société spécialisée.



Une carte importante.

En matière de valorisation des ressources, M. Oubraham a évoqué la réalisation et l'entrée en exploitation de plusieurs usines, dont celui de bentonite à Maghnia (Tlemcen), d'une capacité de production de 100 000 tonnes par an, l'usine de carbonate de calcium à Mascara (100 000 tonnes/an) et l'usine de feldspath à Aïn Barbar (Annaba), dédiée au secteur de la céramique (70 000 tonnes/an).

Il s'agit également de deux usines en cours de réalisation, à savoir l'usine de production de carbonate de calcium à El-Khroub (Constantine), d'une capacité de 100 000 tonnes/an, qui entrera en production en juillet prochain, et celle d'Oum El-Bouaghi, qui entrera en exploitation en juin prochain.

Concernant le projet de Gara Djebilet, le même responsable a précisé que les études relatives au projet de traitement primaire du minerai de fer sont achevées, ce qui permettra le lancement des travaux au niveau de la mine, qui disposera d'une capacité de production de quatre millions de tonnes destinée à fournir la matière première à l'industrie sidérurgique, affirmant que les contrats seront signés et que les travaux débuteront dans les prochains jours.

S'agissant du projet de l'usine de phosphate intégré, il a indiqué que la société est en passe de finaliser les études de faisabilité qui permettront de déterminer les moyens technologiques et les équipements nécessaires à la réalisation et à la fabrication des engrais phosphatés.

Pour ce qui est de l'actualisation du cadre juridique, M. Oubraham a souligné que la nouvelle loi minière servira de feuille de route pour relancer les investissements stagnants et favorisera l'attraction des investissements étrangers.

Abordant le dossier de l'exploration aurifère, le même responsable a relevé que Sonarem, à travers sa filiale Enor, a pu intégrer 220 microentreprises dans cette activité, créant ainsi 4 300 postes d'emploi, ce qui a contribué à l'amélioration de la situation sociale des populations des zones concernées.

Il convient de rappeler que l'exploration aurifère a été dernièrement mise en avant par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, après la réception de l'Organisation algérienne de l'or et des bijoux, pour examiner les opportunités de coopération avec les institutions du secteur minier en vue de promouvoir l'investissement et de participer aux opérations de recherche, d'exploration dans ce domaine.

Rim Boukhari

TIZI OUZOU

Zoom sur le programme «Jil Siyaha»

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat s'est rendu au niveau de l'espace hôtelier de Belloua à Tizi Ouzou où il a présenté le programme «Jil Siyaha» d'appui à l'inclusion et à l'employabilité des jeunes dans le secteur du tourisme et ses chaînes de valeur. Le programme en question porte sur la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie. Il est financé par l'Instrument Européen de Voisinage (IEV) au bénéfice du ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA).

Outre qu'il cible les jeunes demandeurs d'emploi et les porteurs de projet, âgés entre 18 et 35 ans, avec une attention particulière pour les jeunes femmes et les jeunes personnes aux besoins spécifiques, ce programme vise à soutenir les jeunes et à les aider à se lancer dans l'entrepreneuriat, la création de start-up et la réalisation de leurs idées novatrices dans le secteur du tourisme. C'est ce qu'a indiqué Mme Nassima Hessas Melbouci, sous-directrice de la formation au ministère du Tourisme et de l'Artisanat et coordinatrice du séminaire dédié à ce programme et qui a vu la participation d'une soixantaine de personnes activant dans les institutions publiques relevant du MTA.

Mme Hessas Melbouci a expliqué que le tourisme est un secteur prioritaire de la politique algérienne, mais aussi dans ses chaînes de valeur, à l'instar su du transport, l'agriculture, l'hôtellerie, la restauration, le réseau des agences de voyage, les produits agricoles et la gastronomie, l'artisanat d'art, la culture et autres services. Elle a également rappelé, à cette occasion, que «Jil Siyaha» se déploie au niveau local dans quatre wilayas pilotes, à savoir Djanet, Sétif, Timimoune et Tlemcen.

Concernant ce séminaire de Tizi Ouzou, la sous-directrice de la formation au ministère du Tourisme a assuré qu'il s'agit «d'un plan de formation très ambitieux et qui tourne autour de trois axes». «Des axes, poursuit-elle, qui portent sur le projet de pilotage des établissements et management de la qualité, des dispositifs de formation notamment la qualification et la pédagogie et, enfin, sur l'innovation et le digital learning». «S'agissant du premier axe, explique-elle encore, il vise à accompagner les gestionnaires dans leur tâche quotidienne et dans la planification à long terme parce que, aujourd'hui, on n'est plus dans la planification à court terme mais dans une stratégie à long terme. On apprend au gestionnaire d'autres procédures et d'autres pratiques dans le suivi pédagogique et le suivi financier dans la planification etc. Quant au second axe, il concerne en même temps les formateurs et les gestionnaires tant ces derniers ne vont pas se soucier uniquement de la gestion financière et matérielle, mais aussi de la gestion pédagogique en étant les premiers responsables en la matière dans leurs établissements.

«Les gestionnaires et les formateurs constitueront, selon les termes Mme Hessas Melbouci, cet accompagnement adéquat pour les personnels dont ils ont la charge à l'effet de s'imprégner et d'adopter de nouvelles pratiques, de nouvelles méthodes, de nouvelles approches de formation pour une prise en charge des étudiants qui seront les véritables professionnels des métiers du tourisme de demain, avec des connaissances très approfondies par l'acquisition des langues, pas dans le sens académique du terme, mais la langue touristique». Cette responsable soutient encore qu'elle reste optimiste quant aux résultats de cette formation «au cours de laquelle, nos enseignants transmettront un message juste un message innovant et une pratique nouvelle au niveau de toutes les écoles qu'elles soient privées au publiques».

Elle soutiendra également que «ce cycle de formation concerne les écoles et les institutions sous tutelle du ministère du Tourisme de l'Artisanat, à savoir les instituts et écoles de tourisme».

S'agissant d'écoles privées, elles peuvent être concernées si elles désirent intégrer le programme, mais à condition qu'elles demandent une autorisation au ministère de tutelle. Si l'avis favorable leur est accordé, il sera engagé une réflexion sur la façon de les intégrer et les considérer comme des partenaires.

Mme Hessas Melbouci a enfin lancé un appel appuyé pour tous les jeunes qui veulent choisir les métiers de l'hôtellerie et du tourisme pour leur dire qu'»ils sont les bienvenus chez nous et sommes à leur service».

Notons enfin que ce séminaire a été animé par des cadres locaux et étrangers où plusieurs points relevant de la gestion touristique ont été débattus et explicités.

De notre bureau, Saïd Tissegoune

ETUDE SUR LE POTENTIEL ALGÉRIEN D'HYDROCARBURES

Alnaft et Equinor signent une convention

L'AGENCE nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a signé une convention avec la compagnie norvégienne Equinor pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures.

C'est ce qu'a indiqué, hier, l'Agence dans un communiqué.

Cette convention a été signée, lundi, avec Equinor Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source.

D'une durée de 18 mois prolongeable d'une année, la convention a pour objet de «définir les termes et conditions selon lesquels Equinor Algeria B.V réalisera l'étude en question», explique le communiqué.

Alnaft a, par ailleurs, rappelé que la société Equinor Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.

Il convient de rappeler que la société Equinor et le groupe Sonatrach ont signé récemment un protocole d'entente pour la coopération en matière de gestion et de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), dans le cadre des activités menées conjointement en Algérie, le protocole prévoit également la poursuite d'études conjointes en vue d'identifier les possibilités de prise en charge du captage de CO2, son utilisation et son stockage sur les sites d'In Salah et d'In Amenas.

R. B.

PRIME DE SOLIDARITÉ SCOLAIRE

Le versement avant le 31 juillet

En préparation de la rentrée scolaire 2024/2025, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a ordonné le versement de la prime de solidarité scolaire, d'un montant de 5 000 DA, aux élèves concernés avant le 31 juillet prochain.

Dans une note adressée aux walis, le département de Brahim Merad a donné des instructions afin de prendre les mesures nécessaires pour organiser le processus d'octroi et de décaissement de la prime de solidarité scolaire, estimée à 5 000 DA, le but étant de permettre aux élèves nécessiteux d'en bénéficier dans les meilleures conditions et dans le mois précédant leur rentrée à l'école, conformément aux instructions du président de la République.

Les walis ont été chargés, de ce fait, de suivre les différentes étapes de mise en œuvre de cette opération, qui comprend trois mesures principales, à savoir la détermination des dossiers à fournir et des catégories concernées, les procédures pratiques au niveau des communes et des daïras, et enfin l'établissement, par la commission de wilaya, des listes finales des bénéficiaires avant de les envoyer aux directions de l'éducation, et ce avant le 15 juillet.

Dans le cadre de la préparation de cette opération, le ministère a ordonné aux autorités locales de veiller à donner les directives nécessaires aux walis délégués, aux chefs de daïra, aux directeurs de l'éducation et aux présidents des Assemblée populaires communales, chacun dans son domaine, pour mettre en œuvre les mesures organisationnelles définies.



Une prime très attendue.

L'instruction, portant le numéro 167 vise à unifier les dossiers requis ainsi que les catégories concernées pour faciliter la préparation des listes préliminaires au niveau des établissements scolaires publics et privés, et à vérifier les informations fournies sur la situation sociale et financière des élèves bénéficiaires de la bourse.

Les parents ou tuteurs légaux vont être invités à joindre un formulaire de demande de bourse scolaire spéciale ainsi qu'un relevé d'identité postale et une copie de leur carte nationale d'identité.

La commission de la daïra est chargée d'établir la liste complète des élèves bénéficiaires de la bourse après vérification des informations sur leur situation sociale, en coordination avec les autorités municipales, le secteur de l'éducation, celui de la solidarité et les organes concernés. Après approbation, cette liste sera transmise à la commission de wilaya via la carte nationale d'identité numérique pour gérer la bourse scolaire spéciale avant le 30 juin 2024.

La liste complète des élèves concernés par la prime de scolarité doit contenir le nom de l'établissement, les noms et prénoms, les noms et prénoms de leurs parents ou tuteurs, ainsi que leurs numéros de compte postal actuels.

Dans le même contexte, il convient de prendre en charge le cas des élèves inscrits en première année primaire qui souhaitent bénéficier d'une prime de solidarité.

La commission de wilaya doit ajuster les opérations enregistrées dans la carte nationale numérique en fonction des listes préliminaires préparées par les commissions de daïra, après vérification, pour éviter les doublons des noms d'élèves dans la liste finale, en particulier pour ceux transférés d'une école à une autre, et pour éviter que les élèves exclus définitivement de l'école ou ceux ayant obtenu le baccalauréat bénéficient de cette prime.

Lynda Louifi

EXAMENS DE MISE À NIVEAU

Début des épreuves pour les apprenants à distance

LES ÉPREUVES des tests de niveau de fin d'année pour le passage au niveau supérieur pour les apprenants inscrits dans l'enseignement à distance (cycles moyen et secondaire) ont débuté, hier, avec la participation de près de 520 000 candidats, répartis sur 1 842 centres d'examen à travers le territoire national.

Le coup d'envoi a été donné par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, à partir du collège d'enseignement moyen Abdelhamid-Bouhadji, à El-Harrach (Alger), où il s'est enquis du bon déroulement de ce test, qui a eu lieu, cette année encore, en présentiel, contrairement aux années de la période du Covid, où il avait été réalisé par voie électronique via les plates-formes de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD).

Abdelhakim Belabed a souligné que le nombre de candidats au niveau de l'enseignement moyen est estimé à 262 026 candidats, dont 201 796 garçons et 60 230 filles, tandis que le nombre de candidats au niveau de l'enseignement secondaire a atteint 438 314 candidats, dont 318 204 garçons et 120 110 filles.

Il a ajouté que 97 centres de collecte et 17 autres sont prévus pour la correction, ajoutant que l'office compte 107 333 travailleurs dans la formation à distance, qui veillent à la réussite de l'examen. Les matières concernées par l'examen relatif au palier moyen sont l'arabe, les mathématiques, la physique et le français. Pour le cycle secondaire, les élèves des filières littéraires sont examinés en arabe, en éducation islamique, en histoire, en géographie et en français. En ce qui concerne les filières scientifiques, les matières concernées sont les mathématiques, les sciences naturelles et de la vie, la physique et la langue arabe.

A cette occasion, le ministre a salué l'ONEFD, qui est un établissement «stratégique» sur lequel mise le ministère dans la dispense de cours à distance, et œuvre à le développer et à le doter d'outils de travail efficaces, soulignant que cet établissement s'acquittera de nouvelles missions stratégiques nationales au début de la prochaine année scolaire.

M. Belabed a, par ailleurs, affirmé que «ces examens sont une deuxième chance pour nos enfants qui ont quitté les bancs de l'école et pour les personnes désirant améliorer leur niveau scolaire en vue d'obtenir le Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et le baccalauréat. Il s'est félicité des bons résultats réalisés durant les dernières années, ce qui dénote, selon lui, la qualité de cet établissement et son efficacité dans la société, d'autant plus que le monde s'oriente de plus en plus vers la formation et l'enseignement à distance.

Il a ajouté que l'institution fait l'objet d'une réflexion, d'un suivi, d'un accompagnement et d'une étude pour lui consacrer ses missions, d'autant plus que la question de la transformation de l'éducation est traitée au plus haut niveau. «L'Algérie accompagnera le dossier et ses résultats apparaîtront au cours de l'année prochaine. La prochaine rentrée scolaire connaîtra des nouveautés stratégiques conçues pour ce type d'enseignement», a indiqué M. Belabed.

Il convient de rappeler qu'au début du troisième trimestre, le ministre a donné plusieurs directives, notamment concernant le test de niveau auquel il accorde, a-t-il dit, un intérêt majeur, en termes d'organisation et de déroulement, d'autant qu'il concerne toutes les tranches d'âge à l'échelle nationale.

M. Belabed a également enjoint au directeur de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance, en coordination avec les directeurs de l'éducation, de «mobiliser tous les moyens humains nécessaires à la réussite de ce test «d'importance nationale et d'intérêt général».

L. L.



DÉCHETS PHARMACEUTIQUES PÉRIMÉS

Révision en cours des textes réglementaires

LA PROBLÉMATIQUE de la gestion des produits pharmaceutiques périmés a été au centre des débats d'une journée d'information et de sensibilisation organisée sous le slogan «Ensemble pour la préservation de l'environnement et de la santé publique» sous la houlette de la direction de l'environnement et la direction de la santé et de la population de Médéa, en collaboration avec la section du Syndicat national de pharmaciens d'officine de la wilaya.

La gestion des déchets pharmaceutiques périmés fait partie des déchets spéciaux dangereux qui peuvent représenter des risques sur la santé publique et l'environnement d'une manière générale, constituant l'une des principales préoccupations du département de l'environnement et des énergies renouvelables, a indiqué Dafi Karima, inspectrice centrale, représentant la ministre de l'Environnement et des Energie renouvelables.

La même responsable annoncera que le ministère est en phase de révision et d'actualisation des textes réglementaires régissant la gestion des déchets pharmaceutiques périmés ou non utilisés, notamment la loi 201-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, impliquant l'ensemble de la chaîne des intervenants allant du producteur de médicaments et de l'importateur, et du distributeur jusqu'au consommateur eu égard aux effets de ces déchets sur l'environnement, la santé publique et l'économie du pays.

Considéré comme un important secteur générant des déchets de soins et hospitaliers divers, la santé publique génère plusieurs types de déchets que le législateur a classé en 5 catégories passant du tri sélectif à la mise en place de certaines installations, notamment l'utilisation de banaliseurs ou l'externalisation de l'activité de transport et d'élimination des déchets de soins, selon Hadj Sadok Mohamed Zoheir, directeur de la santé et de la population de la wilaya de Médéa.

Car, dira ce dernier, le secteur de la santé est tenu de se conformer à la réglementation en vigueur relative à la gestion des déchets provenant de l'activité de soins à risque infectieux tels que gants, compresses souillées, coton salivaire, sang, déchets radioactifs et toxiques, notamment les médicaments périmés, les produits chimiques et les réactifs de laboratoires périmés, les fixateurs et résolvateurs, en sus des déchets anatomiques et radioactifs.

Le même responsable précisera que d'une manière générale l'utilisation des incinérateurs pour la destruction des déchets hospitaliers est interdite par la réglementation en vigueur.

Nabil B.

LES SIONISTES ATTAQUENT RAFAH MALGRÉ L'ESPOIR DE TRÊVE

Les massacres se poursuivent à Gaza

Malgré l'acceptation initiale de la proposition de trêve égyptienne et qatarie par le mouvement de la résistance palestinienne Hamas, l'armée d'occupation sioniste a lancé hier une opération militaire à Rafah, au sud de Gaza. L'offensive terrestre a suscité des critiques et des inquiétudes à l'échelle internationale, alors que divers acteurs diplomatiques appelaient à la retenue. Cette escalade de violence à Gaza, qui subit une agression barbare depuis sept mois, souligne l'urgence de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave.



Suite à l'annonce de l'approbation de la trêve par le Hamas, des scènes de joie ont éclaté à Gaza. Cependant, cette allégresse a été de courte durée, car les combats ont rapidement repris à Rafah. Les forces d'occupation sioniste ont lancé des opérations, prenant le contrôle du terminal de Rafah du côté gazaoui et ciblant des infrastructures civiles, faisant des dizaines de victimes.

L'armée d'occupation sioniste avait annoncé, avant-hier, qu'environ 100.000 personnes de l'est de la ville de Rafah sont concernées, "dans l'immédiat", par l'opération de déplacement des civils. Une opération en totale violation du droit international humanitaire qui interdit les transferts forcés de population.

L'entité sioniste a procédé à la fermeture du poste frontalier de Rafah, bloquant ainsi les rares camions d'aides humanitaires qui soulager un tant soit peu les habitants de l'enclave, sous blocus général depuis le début de l'agression le 7 octobre dernier.

Dans le même contexte, l'ONU s'est vu interdire par l'entité sioniste l'accès au point de passage palestinien de Rafah, a-t-elle indiqué hier aux médias, soulignant que l'aide ne pouvait plus y entrer, y compris le fuel.

"Nous n'avons actuellement aucune présence physique au point de passage de Rafah car (l'entité sioniste) nous a refusé l'accès à cette zone", qui est le principal point de passage de l'aide humanitaire, a déclaré Jens Laerke, lors d'un point de presse régulier à Genève.

Il a également que les autorités sioniste n'ont pas précisé de délais à cette fermeture qui ‘'a un impact considérable" sur la population.

L'ONU est d'autant plus préoccupée qu'il n'y a pas de réserves importantes dans Gaza car toute l'aide qui entrait jusqu'à présent était immédiatement distribuée à la population. Il a expliqué dans ce sens qu'il n'y a qu'une très courte réserve de carburant, d'environ une journée, principalement utilisée pour faire fonctionner les camions et les générateurs. Si le carburant est bloqué, "ce serait une manière très efficace d'enterrer l'opération humanitaire", a ajouté le porte-parole.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti qu'une offensive militaire dans la ville de Rafah aggraverait la catastrophe humanitaire et que les nouveaux déplacements doubleraient les niveaux de faim.

Compte tenu des conditions de vie déjà précaires et du système de santé paralysé, toute opération à Rafah aggraverait considérablement la catastrophe humanitaire et pousserait les opérations de secours déjà fragiles jusqu'au point de rupture, a déclaré la porte-parole de l'OMS, Margaret Harris.

La situation humanitaire critique dans l'enclave palestinienne a motivé la résistance palestinienne à accepter la proposition d'un accord de cessez-le-feu présenté par les médiateurs égyptiens et qataris. L'accord est composé, selon la chaîne d'information libanaise, Al-Mayadeen, de trois phases interdépendantes. Les garants de l'accord seront le Qatar, l'Égypte, les Nations Unies et les États-Unis.

Le chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a informé avant-hier soir les médiateurs qatari et égyptien de l'acceptation du mouvement de leurs propositions concernant l'accord de cessez-le-feu à Gaza.

LES DÉTAILS DE L'ACCORD ACCEPTÉ PAR HAMAS

La première phase s'étalera sur 42 jours et comprend une pause temporaire des opérations militaires dans la bande de Gaza. Cela implique le retrait des forces israéliennes vers l'est et loin des zones résidentielles, l'arrêt des vols militaires et de reconnaissance au-dessus de la bande de Gaza pendant 10 heures par jour, et pendant 12 heures les jours de libération des prisonniers. De plus, cette première phase prévoit l'entrée quotidienne de 600 camions d'aide, dont 50 camions de carburant, dont 300 pour le nord de la bande de Gaza.

Le troisième jour, après la libération de trois prisonniers, les forces israéliennes se retirent complètement de la rue Rashid, démantèlent leurs installations, permettant aux déplacés de retourner dans leurs zones résidentielles. Les aides humanitaires entrent dans la rue Rashid sans entrave.

Le 22ème jour, après la libération de la moitié des prisonniers, les forces israéliennes se retirent du centre de la bande de Gaza, de l'axe des martyrs et du rond-point du Koweït. Les hôpitaux, centres de santé et boulangeries sont rénovés, réhabilités et remis en service dans toutes les régions de la bande de Gaza à toutes les étapes de l'accord.

Le Hamas libère les prisonniers sionistes vivants, femmes et enfants de moins de 19 ans. Les soldats, personnes âgées ou malades ne seront pas concernés. En retour, Israël libère 30 enfants et femmes pour chaque prisonnière israélienne, conformément aux listes fournies par le Hamas. Hamas libère toutes les soldates israéliennes vivantes en échange de la libération par l'entité sioniste de 50 prisonniers pour chaque soldate. Hamas libère trois des prisonniers sioniste le troisième jour, puis libère également trois autres prisonniers tous les sept jours. Au cours de la sixième semaine, Hamas libère les prisonniers civils restants de cette phase, tandis que l'entité sioniste libère le nombre convenu de prisonniers palestiniens.

Pour sa part, l'entité sioniste libère, le même jour, tous les prisonniers de l'accord "Shalit" qui ont été ré-arrêtés ainsi que tous ceux arrêtés après le 7 octobre 2023. Le processus d'échange est lié au respect des termes de l'accord, y compris la cessation des opérations militaires mutuelles, tout en finalisant les procédures légales garantissant que les prisonniers palestiniens ne seront pas arrêtés à nouveau. De plus, les mesures et sanctions prises à l'encontre des prisonniers et détenus palestiniens après le 7 octobre 2023 seront levées, et leurs conditions seront améliorées.

Les Nations Unies et ses agences, y compris l'UNRWA, fourniront des services à Gaza pendant les différentes étapes de l'accord, en commençant par la réhabilitation des infrastructures dans toutes les zones de Gaza, en fournissant l'équipement nécessaire pour la défense civile et en enlevant les décombres.

Conformément à l'accord, l'entrée des fournitures nécessaires pour héberger les personnes déplacées qui ont perdu leur maison pendant la guerre sera facilitée, avec la mise en place d'au moins 60 000 logements temporaires, et le lancement de plans et arrangements pour la reconstruction complète des maisons, des installations civiles, des infrastructures et la compensation des personnes affectées.

La deuxième phase, qui devrait durer également 42 jours, implique le retour à la durabilité du calme, l'arrêt des opérations militaires et leur mise en œuvre. Pendant cette phase, l'annonce de l'arrêt des opérations militaires précède l'échange des prisonniers. Quant à la troisième phase, de 42 jours notamment, elle comprend l'échange de tous les corps et restes des martyrs de la résistance, des Palestiniens et des morts de l'occupation après leur identification, ainsi que le début de la mise en œuvre d'un plan de reconstruction de la bande de Gaza sur une période de 3 à 5 ans et la compensation de tous les sinistrés.

L'accord stipule que le côté palestinien s'abstient de reconstruire les installations militaires et les infrastructures militaires, et de n'importer aucun équipement, matière première ou autre composant utilisé à des fins militaires. La phase finale comprend la levée totale du blocus sur la bande de Gaza.

Mohamed M.

LIBYE

Le Conseil de sécurité réaffirme son soutien au processus politique

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont réitéré leur engagement en faveur du processus politique inclusif en Libye, mené par les Libyens eux-mêmes et facilité par l'ONU. Ils ont souligné l'importance de respecter l'accord politique libyen et la feuille de route du Forum de dialogue en vue d'organiser des élections pour instaurer une paix durable.



Dans une déclaration unanime, les membres du Conseil de sécurité ont insisté sur la nécessité d'une participation pleine et sincère des institutions libyennes concernées, sans conditions préalables, et de concessions mutuelles pour faire progresser le processus politique dirigé par les Libyens et soutenu par l'ONU, conformément à la résolution 2702 du Conseil de sécurité.

Le Conseil a également appelé à un retrait immédiat de toutes les forces étrangères, des combattants étrangers et des mercenaires de la Libye, conformément à l'accord de cessez-le-feu de 2020 et aux résolutions 2701 et 2702 du Conseil de sécurité.

En outre, les membres du Conseil de sécurité ont souligné l'importance de la réconciliation nationale basée sur les principes de justice transitionnelle et de reddition de comptes. Ils ont exhorté toutes les parties prenantes en Libye, les pays voisins et l'Union africaine à soutenir activement ce processus, avec l'appui de l'ONU.

Le Conseil a exprimé sa gratitude au représentant spécial pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, Abdoulaye Bathily, pour ses efforts, et a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à nommer son successeur dans les meilleurs délais.

Rappelant que l'ex représentant spécial et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Abdoulaye Bathily, avait invité en novembre dernier les principales parties prenantes institutionnelles libyennes à une réunion afin de parvenir à un règlement des questions électorales contestées. Cette réunion n'a pas eu le succès attendu poussant le représentant du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye à démissionner.

Il convient de rappeler qu'en février 2011, dans le sillage du Printemps arabe, une contestation violemment réprimée débute à Benghazi (est), avant de s'étendre. En mars, une coalition emmenée par Washington, Paris et Londres lance une offensive contre la Libye. Le 20 octobre, Kadhafi est tué dans sa ville d'origine, Syrte, et depuis, le pays est divisé entre deux gouvernements rivaux. D'un côté l'administration internationalement reconnue et négociée par l'ONU, basée dans la capitale Tripoli, à l'ouest. De l'autre une administration distincte dans la région orientale, soutenue par le maréchal Khalifa Haftar.

Notant qu'un rapport de la Banque mondiale publié en janvier dernier estime que les dommages et les pertes causés par les inondations qui avaient fait ravage dans le pays, s'élèvent à 1,7 milliard de dollars, soit environ 3,6 % du produit intérieur brut de la Libye en 2022.

R.I.

TOGO

Une nouvelle Constitution pour instaurer un régime parlementaire

LE PRÉSIDENT togolais Faure Gnassingbé a promulgué lundi la loi de révision constitutionnelle, faisant ainsi officiellement passer le Togo d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, d'après un communiqué de la présidence togolaise diffusé sur les médias officiels.

Le président Faure Gnassingbé a procédé ce jour à la promulgation de la loi numéro 2024-005 portant révision de la Constitution togolaise, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie institutionnelle du Togo, selon le communiqué.

Le 19 avril dernier, 87 députés présents sur les 91 que comptait l'Assemblée nationale ont adopté, en deuxième lecture, la loi de révision constitutionnelle selon laquelle le président de la République sera désormais élu pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois et sa candidature devra être présentée par un groupe parlementaire.

Selon le même texte, le "président du Conseil des ministres", qui fera office de Premier ministre, sera élu pour un mandat de 6 ans.

D'après la nouvelle Constitution, le candidat à la fonction du président du Conseil des ministres sera le chef du parti majoritaire ou celui du premier parti de la coalition jouissant d'une majorité à l'Assemblée nationale, à l'issue des élections législatives et après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle.

Il convient de noter que le parti au pouvoir du Togo, l'Union pour la République (UNIR), a remporté 137 des 179 sièges de conseillers régionaux lors des élections régionales tenues fin avril dernier, selon les résultats provisoires publiés lundi soir par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Les 42 sièges restants sont répartis entre 13 partis d'opposition, regroupements de partis politiques et listes des candidats indépendants.

Ces résultats seront transmis à la Cour suprême qui se chargera de proclamer les résultats définitifs.

Un peu plus de 4,2 millions d'électeurs inscrits étaient appelés à voter le 29 avril dernier pour élire les 113 députés devant constituer la nouvelle Assemblée nationale du Togo. Ce scrutin était couplé avec les élections régionales pour l'élection de 179 conseillers régionaux. Le taux de participation a été de 61%, selon la CENI.

R.I.

CRISE EN HAÏTI

Les femmes et les filles, premières victimes

LES FEMMES et les filles continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences de la crise qui ravage Haïti, ont averti des experts de l'ONU, soulignant que les inégalités préexistantes aggravent la situation.

Selon les experts, les droits des femmes et des filles font l'objet de violations généralisées, alors que le pays est confronté à une flambée de violence sans précédent qui met en péril le droit à l'intégrité physique et mentale, voire à la vie.

"La flambée de violence a entraîné la perte des moyens de subsistance et l'insécurité alimentaire de la population, des déplacements généralisés et multiples, l'effondrement de l'éducation, et la défaillance des services de santé et d'autres services essentiels", ont constaté les experts, ajoutant que "l'accès à la justice était très limité en raison de la peur des représailles et du manque d'opportunités économiques".

De plus, les experts ont exprimé leur grande préoccupation concernant le fait que les gangs criminels continuent à utiliser la violence contre les femmes et les filles comme principale tactique pour instiller la peur, extorquer de l'argent, prendre le contrôle du pouvoir, ainsi que pour punir les communautés locales.

"Les femmes et les filles déplacées à l'intérieur du pays, qui vivent dans des sites de déplacement inadéquats et précaires, sont particulièrement vulnérables à la violence", ont-ils déclaré.

Ils ont également mis en garde contre l'augmentation des risques et de la prévalence de la traite des femmes et des filles.

Tout en appelant les bandes criminelles à mettre fin immédiatement à toute forme de violence sexiste, les experts ont exprimé leur inquiétude face à l'incapacité grave et persistante des autorités à protéger et à faire respecter les droits des femmes et des filles dans cette situation de crise.

Ils ont en outre appelé le gouvernement de transition de "s'efforcer, en toute bonne foi, d'exécuter son mandat et de créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres, équitables et ouvertes à tous", demandant aussi aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la participation pleine et égale des femmes au processus de consolidation de la paix, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité.

Il convient de rappeler que la crise en Haïti a atteint un moment critique. Des groupes criminels qui commettent des meurtres, des viols et des enlèvements terrorisent les habitants ; ils bloquent les transports ainsi que l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'aide humanitaire, indispensable pour une grande partie du pays.

Entre janvier et la mi-mars dernier, plusieurs groupes criminels ont tué près de 1 500 personnes qui n'étaient pas impliquées dans les violences et en ont blessé 800 autres, selon les Nations Unies. Environ 50 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison de l'intensification des attaques menées par ces groupes contre des installations gouvernementales essentielles et des quartiers résidentiels auparavant considérés comme sûrs.

R.I.

MASSACRES DU 8 MAI 1945 À GUELMA

Kef el Boumba témoigne de l'atrocité des crimes coloniaux

A l'entrée sud de la commune d'Héliopolis à Guelma, surplombant l'oued Seybouse depuis le flanc de la colline de « Kef el Boumba », se dresse une stèle commémorative rappelant les crimes abjects de l'armée coloniale française lors des Massacres du 8 mai 1945.

Le monument, érigé il y a plusieurs années pour vaincre l'oubli, fait surtout ressurgir, à l'heure où l'Algérie commémore le 79ème anniversaire des Massacres perpétrés le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, le souvenir douloureux des tueries collectives d'Algériens dont les cadavres ont été jetés dans des fosses communes, en plusieurs endroits de la région de Guelma.

Même si, aujourd'hui, il ne subsiste plus de témoins ayant vécu ces événements sanglants, les déclarations écrites et les témoignages enregistrés sur des supports audiovisuels, recueillis par des historiens de la bouche de nombreuses personnes ayant vécu la barbarie coloniale, décédées depuis, de même que certains récits transmis oralement et conservés dans la mémoire collective de la région, ne laissent planer aucun doute sur l'horreur et le caractère inhumain des crimes commis par le colonialisme français au cours de l'été 1945.

Des centaines de témoignages décrivant, souvent dans les moindres détails, la répression brutale des forces d'occupation, renseignent, en effet, sur la barbarie et l'inhumanité qu'illustrent les exécutions de masse de milliers d'innocents dont les corps ont été jetés sans ménagement dans les « charniers de la honte » de « Kef el Boumba », puis brûlés pour ne laisser aucune trace du forfait.

Le directeur du musée du Moudjahid de Guelma, Yacine Chaâbane, également écrivain et chercheur en Histoire, a déclaré que la colline visible à l'entrée de la commune d'Héliopolis, à environ 3 km au nord de la ville de Guelma, « était autrefois une zone forestière ».

M. Chaâbane précise que l'appellation de « Kef el Boumba » s'explique par le fait qu'une bombe y a été larguée par les avions alliés pendant la seconde guerre mondiale pour détruire un pont qui enjambait l'oued Seybouse, sur l'actuelle route nationale n 21 reliant Guelma à Annaba.

Il ajoute que tous les témoignages recueillis par le musée, dont celui du défunt Moudjahid Youcef Benmahjoub, confirment qu'il y a 79 ans, « la gendarmerie française, avec l'aide des milices formées par les colons, a commis l'un des crimes les plus monstrueux de l'histoire contemporaine en

faisant venir dans la butte forestière de « Kef el Boumba », depuis le siège de la gendarmerie, des casernes et des postes de police, des dizaines de prisonniers qui furent obligés de creuser de leurs mains des fosses dans lesquelles ils furent jetés après avoir été exécutés par balles.



Pour sa part, le Pr Mohamed Chergui, enseignant d'Histoire à l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba, indique que les nombreuses recherches qu'il a effectuées sur les Massacres du 8 mai 1945, « s'appuient sur de nombreux témoignages et des rapports sécuritaires et administratifs, rédigés par les services coloniaux de l'époque ».

Selon lui, il n'y a pas uniquement « Kef el Boumba » qui témoigne encore de l'atrocité des crimes coloniaux, car il existe de nombreux autres endroits de la région de Guelma qui ont été le théâtre de crimes « tout aussi monstrueux ».

Il ajoute que « les cadavres de dizaines de victimes de ses crimes, restés sans sépulture, ont fini par se putréfier en raison de la chaleur de l'été, offrant une autre excuse à l'occupant pour creuser des fosses communes et les y jeter, ou alors pour les brûler dans les fours à chaux de la ferme Marcel Lavie de sinistre mémoire ». De son côté, le Dr Ramdane Boureghda, du département d'Histoire et d'Archéologie de l'Université de Guelma, rappelle qu'au moment de ces événements, « Guelma, qui n'était qu'une petite sous-préfecture relevant du département de Constantine, comptait moins de 20.000 habitants dont 15.000 musulmans et 4.500 colons européens ».

Pour ce spécialiste, « c'est le sous-préfet André Achiary qui mit le feu aux poudres en faisant tirer sur des manifestants qui participaient à une marche pacifique, le 8 mai 1945, pour réclamer l'indépendance de l'Algérie ».

C'est alors que les choses prirent une « tournure sanglante », affirme M. Boureghda. Ce dernier souligne également qu'un rapport de sécurité datant du 27 juillet 1945 fait référence à la présence d'un charnier à l'angle de la route d'Héliopolis et du carrefour menant à la commune d'El Fedjoudj. Il y existe, assure-t-il, 4 fosses contenant, chacune, au moins 20 corps.

Selon lui, le rapport indique également que les corps de 500 musulmans assassinés ont été exhumés et transportés jusqu'aux fours à chaux de Marcel Lavie, transformés en fours crématoires, où ils furent brûlés.

GUELMA COMPTE 11 SITES DE MASSACRES ET 18.000 MARTYRS

Les documents détenus par la représentation de wilaya de la Fondation 8-mai 1945, fondée en 1995 spécifiquement pour lutter contre la culture de l'oubli, stipulent que la wilaya de Guelma compte 11 sites de massacres et plus de 18.000 martyrs tombés lors de ces événements sanglants. Chacun des sites inventoriés a sa propre histoire.

Il y a d'abord le petit pont de la commune de Belkheir où une famille entière a été froidement exécutée, dont un enfant de 12 ans et une mère enceinte de six mois.

Les Guelmis n'ont pas oublié, non plus, les berges de l'oued Seybouse dans la commune de Boumahra-Ahmed, où les français ont assassiné des dizaines de personnes avant de les jeter dans l'eau, ni l'ancienne caserne du centre de Guelma où subsistent encore les restes de la guillotine qui servit à l'exécution de plusieurs participants à la marche du 8 mai 1945.

Si d'autres lieux dans les communes de Khezara, d'Ain Larbi et d'Oued Cheham racontent aussi de douloureuses histoires d'assassinats, de tueries collectives et d'exactions de toutes sortes, les habitants de la région de Guelma gardent en mémoire deux faits particulièrement horribles, rapportés par des témoins.

Il s'agit d'abord du martyre subi par Fatima-Zohra Regui, qui appartient à l'une des familles qui ont payé un tribut particulièrement lourd pour leur liberté.

Cette femme avait été prise à partie par les milices qui l'ont violemment torturée et fait subir les pires sévices, avant de lui trancher les seins sous les yeux de ses propres frères, Hafid et Mohamed, pour la brûler ensuite dans les fours à chaux de Lavie. L'histoire d'un Algérien dénommé Moumeni est non moins atroce puisque cet homme avait été battu avant d'être crucifié, les mains et les pieds cloués à un mur de la gendarmerie de Guelma, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Tous ces faits sont dûment consignés dans des documents que la Fondation du 8-Mai 1945 conserve jalousement dans ses bureaux de Guelma afin que nul n'oublie.

R.R

CULTURE DE LA SESBANIA DANS LES ZONES STEPPIQUES À NÂAMA

Expérience pilote réussie

LA CULTURE de la « Sesbania » a donné des résultats « satisfaisants », à la faveur d'une expérience pilote, au niveau des zones steppiques de la wilaya de Nâama. C'est ce qu'ont fait savoir avant-hier, des organisateurs d'une rencontre de sensibilisation sur le développement de la culture de cette plante fourragère.

Les essais de culture de la « Sesbania » ont été effectués dans la station expérimentale de l'Institut technique des cultures sahariennes dans la zone de « Oulkak », relevant de la commune de Sfisifa, où ils ont donné des résultats « très satisfaisants », durant la dernière période de récolte d'automne, a indiqué un cadre technique du Haut-commissariat pour le développement de la steppe, antenne de Nâama, Abdelaziz Bouguern.

Une équipe de chercheurs du laboratoire « Développement durable des ressources naturelles dans les zones arides et semi arides » du département des sciences naturelles et de la vie du centre universitaire de Nâama a mis en œuvre un programme de développent de la culture de la «Sesbania» à grande échelle dans les fermes de la région, suite aux résultats encourageants réalisés à la faveur des essais (expériences pilotes), selon le responsable de l'équipe de recherche du laboratoire, Pr Ghrib Mohamed.

Les investisseurs et les éleveurs de la wilaya ont obtenu des explications, durant cette journée de sensibilisation, organisée par l'antenne du Haut-commissariat du développent de la steppe de la wilaya, en collaboration avec le centre universitaire de Nâama, sur les avantages de cette plante fourragère, pour l'élevage et l'écologie.

Les agriculteurs ont accueilli favorablement ces nouvelles cultures, qui ont une valeur dans l'alimentation de bétail, et qui se distinguent par leurs capacités de résilience à un environnement climatique difficile, à savoir les vents violents, la sécheresse et le verglas.

A l'occasion, le wali de Nâama, Lounes Bouzazga, a insisté sur la nécessité d'insérer la plante « Sesbania » au niveau des vastes étendues de la wilaya, notamment en assurant l'approvisionnement en graminées par l'Institut technique de développement de l'agriculture saharienne à Biskra, car il s'agit d'une plante fourragère qui répond aux besoins des éleveurs pour nourrir leur cheptel.

La direction des services agricoles, en collaboration avec le Haut-commissariat pour le développement de la steppe, a programmé l'organisation de sorties de sensibilisation au profit des agriculteurs, dans le but de les inciter à se tourner vers cette activité agricole, d'autant plus que la culture de la Sesbania est peu coûteuse et à cycle agricole court, a fait savoir la même source, lors de cette rencontre.

R.R

13e Festival culturel international de musique symphonique 14 pays au rendez-vous

Le Festival culturel international de musique symphonique (FCIMS) se tiendra du 16 au 22 mai 2024 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Pas moins de 14 pays prendront part à cette 13e édition qui aura pour invité d'honneur la Chine.

Lors d'une conférence de presse animée, hier, par le commissaire de l'événement, Abdelkader Bouazzara, les grandes lignes de cette édition ont été dévoilées. Considéré comme un rendez-vous incontournable de la scène culturelle algérienne, le Festival accueillera pas moins de 13 pays, en plus de l'Algérie en tant que pays hôte.

Parmi les participants, on compte la Tunisie, l'Égypte, la Syrie, l'Angola, la Russie, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Tchéquie, l'Autriche, le Mexique, et le Venezuela qui participe pour la première fois à cette manifestation.

Abdelkader Bouazara a déclaré que « le Festival verra la participation, pour la première fois, de deux pays, à savoir le Venezuela et l'Angola. Ce dernier sera représenté par un trio en provenance de Russie ». Et d'ajouter : « Pour la 14e édition, l'Angola participera avec son orchestre national. C'est dommage que les pays africains n'aient pas d'orchestre. Nous avons frappé à toutes les portes, mais nous n'avons rien trouvé ».

Le même interlocuteur a souligné que « l'Algérie sera la capitale de la musique symphonique huit jours durant. Le choix du 16 mai correspond à la célébration de la Journée internationale du vivre ensemble en paix, une date proposée par l'Algérie et approuvée par l'ONU ».

« Lors de la soirée d'ouverture, la musique algérienne sera à l'honneur, symphonisée et sublimée. Notre objectif est de la faire rayonner à travers le monde. La Palestine ne sera pas oubliée non plus : un hommage sera rendu à Gaza durant le festival », a-t-il précisé.

« Nous avons réussi à sauver la 13e édition in extremis, et cela grâce à la mobilisation des pays participants qui nous ont facilité la tâche. Seuls l'Afrique du Sud et le Japon ont dû annuler leur participation en raison d'engagements antérieurs », a affirmé Bouaza. Le festival sera pour la première fois délocalisé à d'autres wilayas, afin d'en faire profiter un grand nombre de



public. En plus de l'Opéra d'Alger, l'Allemagne et le Venezuela se produiront au Théâtre régional de Tizi Ouzou. De plus, le Trio Boémo tchèque et l'ensemble syrien enchanteront le public au Théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran. L'Italie se produira également au théâtre régional de Béjaïa.

« L'Algérie participera avec 150 musiciens entre ceux de l'orchestre de l'Opéra, les choristes et les artistes qui nous viennent des autres wilayas », a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : « Nous ne retrouvons aujourd'hui, à cet événement artistique qui est devenu une tradition enracinée dans la vie culturelle. Cette année, cette édition mettra en évidence le grand interprète du malouf Abbas Righi, lors de la soirée inaugurale ». Des étudiants issus d'instituts de musique de différentes wilayas participeront à l'événement. « L'un des objectifs de ce festival est de permettre à nos étudiants de l'Institut National de Musique et des divers instituts régionaux de bénéficier de master classes dirigées par d'éminents professeurs algériens et issus des pays participants. Une vingtaine d'ateliers de formation et de masterclass se tiendront à l'Opéra d'Alger », a révélé Bouazara.

Selon Ismaïl Inzaren, directeur de l'organisation et de la distribution de la production artistique et culturelle, « le ministère ne recense pas moins de 200 festivals sur l'ensemble du territoire national, dont 178 ont été programmés pour l'année 2024. Soucieux de la qualité et de la réussite de ces événements, les services du ministère assurent un suivi rigoureux avant, pendant et après leur organisation, en accordant une attention particulière aux festivals internationaux ».

Concernant le programme des soirées, le maestro de l'orchestre de l'Opéra d'Alger Lotfi Saidi a déclaré que « l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger se joint à l'orchestre symphonique Suzhou de Chine, sous la direction des maestros Lotfi Saidi (Algérie) et Chen Xieyang (Chine) ».

Le représentant de l'ambassade de Chine en Algérie a, de son côté, affirmé que «c'est avec un immense plaisir que nous participons à ce festival pour la douzième fois, et pour la seconde fois en tant que pays invité d'honneur. Cette année, nous aurons l'honneur de présenter un orchestre de 80 musiciens. Ce sera également l'occasion de célébrer le 65ème anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie, un événement qui n'avait pas pu être commémoré l'année dernière ».

Fidèle à son engagement de démocratiser la culture, le FCIMS maintient le prix d'entrée inchangé à 800 dinars, rendant ainsi cet événement accessible à tous les passionnés de musique. Une programmation riche et variée attend les mélomanes, avec des concerts, des master classes et des ateliers de formation animés par des professeurs éminents venus d'Algérie et des pays participants.

Ce festival, qui devait être organisé du 19 au 26 octobre, a été reporté à la suite de la suspension des événements culturels et artistiques en solidarité avec la Palestine.

Meriem Djouder

AVEC PLUS DE 100 000 VISITEURS PAR AN

Le musée de Timgad a besoin d'un sérieux lifting

UNE MISSION d'information dépêchée par la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Batna, à saisir le ministère de tutelle pour recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad.

Le responsable de cette mission, Abdallah Laloui, a indiqué au terme de cette visite, qu'un examen de ce musée situé dans l'enceinte du site archéologique de l'antique Thamugadi, a permis de déceler d'importantes fissures qui exposent les vestiges et les pièces "rares et précieuses" de la collection du musée à irréversibles dommages, ce qui nécessite de recommander au ministère de la Culture la prise en charge de ce problème.

La même source a souligné qu'il est aujourd'hui "nécessaire de restaurer et d'agrandir le musée, parallèlement à certains travaux de remise en état au niveau du site archéologique de Timgad qui reçoit, chaque année, plus de 100.000 visi-



teurs parmi les touristes nationaux et étrangers". Au cours de cette mission de deux jours, les membres de la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'APN ont pu détecter un certain nombre de lacunes sur les différents sites archéologiques inspectés, notamment l'aménagement insuffisant de l'ancienne dechra de Menaâ, qui remonte à plus de 10 siècles, et l'absence de revêtement de plusieurs routes qui y mènent, notamment l'axe reliant cette dechra aux balcons de Ghouffi, dans la commune de Ghassira.

Lors de sa visite des sites archéologiques et touristiques de la wilaya de Batna, la délégation de l'APN a également constaté "le besoin urgent de protéger et de clôturer certains d'entre eux, à l'image du site de Tobna, à Barika" et la nécessité de "restaurer la façade extérieure des anciens ksour de M'doukal, exemples vivants de constructions anciennes en argile", a encore indiqué M. Laloui.

Il a souligné qu'une "recommandation sera soumise au ministère de la Culture quant à la réalisation, dans la wilaya de Batna, d'un musée public national où seraient conservés et exposés les différents artefacts archéologiques".

R. C.

PARA-POWER LIFTING (COUPE DU MONDE-2024) :

Entrée en lice de trois algériens, mercredi à Pattaya en Thaïlande

TROIS ATHLÈTES algériens de para-power lifting seront en lice, mercredi au coup d'envoi de la Coupe du monde-2024 (messieurs et dames) à Pattaya en Thaïlande (8-11 mai), une avant-dernière étape de qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, a-t-on appris lundi de la délégation algérienne. Un total de 157 athlètes dont 59 dames, issus de 33 nations dont l'Algérie, sont annoncés pour prendre part à cette compétition répartie sur quatre jour. «La Coupe du monde de para-power lifting de Pattaya débutera mercredi, et on aura trois athlètes qui entameront la compétition, avec évidemment le même objectif, à savoir assurer une qualification définitive aux Jeux paralympiques de Paris-2024», a déclaré à l'APS, le chef de mission, Sid Ahme Elasri, président de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). La sélection nationale qui est drivée par l'entraineur national Mohammed Salaheddine Benatta, assisté de Habib Belhaou, se trouve à pied d'œuvre depuis dimanche tôt le matin. «La délégation algérienne est bien arrivée à Pattaya et se trouve dans des conditions idoines pour bien se préparer à prendre part à cette Coupe du Monde, avant-dernière étape de qualification au rendez-vous de Paris, pour l'ensemble des para-power-lifteurs présents. Nos capés sont dans une bonne forme et prêt pour la compétition qui ne sera pas facile, certes, mais où ils possèdent toutes les chances de réaliser de bonnes charges et performances», a expliqué Elasri. La mission des athlètes algériens est claire, engranger davantage de points pour assurer définitivement une qualification aux rendez-vous paralympique, prévu du 28 août au 8 septembre prochains. Pour l'instant, seul le chef de file de la discipline para-power lifting algérienne, Hocine Bettir est qualifié pour les joutes de Paris-2024.

CALENDRIER DES ATHLÈTES ALGÉRIENS À PATTAYA :

Mercredi 8 mai 2024 (en heure algérienne) :
14h00 : Samira Guerioua (45 kg). Elle aura six autres concurrentes
15h15: Hadj Ahmed-Beyor (49kg). Il aura huit autres compétiteurs
17h40 : Aymen Khodja (59kg). Il aura en face11 participants
Jeudi 9 mai 2024 :
14h00 : Hocine Bettir (65kg). Il concourra contre 7 autres athlètes.

TOUR D'ALGÉRIE CYCLISME 2024 :

La 24e édition se déroulera sur une distance globale de 1700 km

La 24e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024, prévue du 12 au 21 mai en 10 étapes, traversera plusieurs wilayas du nord-ouest du pays vers l'Est avant de rallier Alger, sur une distance globale de plus de 1700 km, ont annoncé les organisateurs, dimanche à Alger.

«La caravane du tour d'Algérie composée de 95 cyclistes représentant 17 équipes dont 11 étrangères, parcourra une distance globale de plus de 1700 km », a indiqué dimanche, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari lors du Forum de la presse sportive de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), tenu à la salle des conférences « Abdelkader Hamani », du stade du 5 juillet du Complexe olympique « Mohamed Boudiaf » Alger. La 24e édition du Tour d'Algérie-2024 a été répartie sur 10 étapes dont le coup d'envoi sera donné à Oran (Nord-Ouest) en passant respectivement par les villes de Sidi-BelAbbes, Mostaganem, Tènes, Chlef, Blida, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma puis Annaba (Nord-Est). Parmi les normes retenues pour le choix du parcours, Barbari a indiqué que « le choix était technique, selon le cahier des charges de l'Union Internationale de Cyclisme (UIC) en prenant en considération l'égalité régionale, et en fixant l'arrivée au centre de chaque ville, parce que nous visons le spectacle et la promotion de la petite reine auprès du public algérien ». Lors de cette conférence de presse, sept maillots du Tour d'Algérie-2024 ont été présentés à savoir: le maillot jaune du vainqueur final du Tour, le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot blanc du meilleur cycliste U 23, le maillot à pois du meilleur grimpeur, le maillot bleu du vainqueur de chaque étape, le maillot orange du meilleur cycliste combattif, auxquels s'ajoute le maillot rouge, innové cette année, pour récompenser le meilleur cycliste algérien, afin de stimuler les coureurs algériens durant ce tour. Le président de la FAC a souligné que la grosse partie de l'enveloppe financière réservée à cette manifestation est allouée à la restauration et l'hébergement, ainsi que la logistique, grâce à la contribution des sponsors qui accompagnent ce grand évènement sportif, au cours duquel des manifestations culturelles, économiques et pédagogiques seront organisées, selon le Directeur du Tour d'Algérie-2024, Yacine Lafala. » Concernant la participation qualitative, le Tour d'Algérie enregistrera la présence de représentants de quatre continents, ce qui lui confère un caractère mondial et lui permet d'élever le niveau technique de la compétition. Cette édition offrira du spectacle et sera une opportunité pour les coureurs algériens et les clubs locaux de se frotter à leurs homologues étrangers afin d'acquérir de l'expérience », a précisé Barbari. Le même responsable a ajouté : « la Fédération a reçu une soixante demande de participation au Tour d'Algérie-2024, et on a invité un bon nombre d'équipes étrangères dont l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Erythrée, le Rwanda, la Tunisie, la Libye, Maurice, la Malaisie, les Pays-Bas, qui ont répondu favorablement, auxquelles s'ajoute le Centre international de l'UCI qui regroupe des cyclistes de différentes nationalités dont l'Algérie Ayoub Ferkous ». L'Algérie sera présente avec six clubs à savoir : Majd Guerrara (Ghardaia), Amel El Maleh (Aïn Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger qui revient au Tour après une longue absence et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales. Concernant les objectifs assignés par la FAC à ce rendez-vous cycliste, le président de la FAC a cité, entre autres, le fait de donner la possibilité aux « coureurs algériens de remporter le plus grand nombre d'étapes et décrocher le maximum de maillots ». La 24e édition du tour d'Algérie-2024 a la particularité d'organiser en même temps trois grands prix internationaux, ce qui constitue une première dans l'histoire de cette manifestation cycliste à savoir : le Grand Prix d'Oran (11 mai) disputé dans un circuit fermé long de 6,5 kms à parcourir 17 fois, le Grand Prix d'Annaba (22 mai) dans un circuit fermé long de (1,5 km) à parcourir 50 fois et enfin le grand Prix d'Alger (24 mai) long de 1,620 kms à parcourir 50 fois. Le Tour d'Algérie inscrit au calendrier africain de l'ICI, selon les règlements en vigueur des instances algérienne et internationale, sera supervisé par un commissaire de l'UCI et inspecteur anti-dopage.



Le Parcours de la 24e édition :
12 mai (1re étape) : Oran-Sidi Bel Abbès (124 km)
13 mai (2e étape) : Sidi Bel Abbès-Mostaganem (146 km)
14 mai (3e étape) : Mostaganem- Ténès (156 km)
15 mai (4e étape) : Chlef-Blida (154,3 km)
16 mai (5e étape): Blida-Bouira (129,5 km)
17 mai (6e étape) : Bouira-Sétif (186,5 km)
18 mai (7e étape) : Sétif-Constantine (129,4 km)
19 mai (8e étape) : Constantine-Skikda (117,4 km)
20 mai (9e étape) : Skikda-Annaba (126,5 km)
21 mai (10e étape) : Annaba-Guelma-Annaba (148,5 km).

DE NOUVEAU EN PISTE APRÈS UNE LONGUE ABSENCE DE LA GRANDE BOUCLE

Le MC Alger sera bel et bien sur la ligne de départ

LES CYCLISTES du MC Alger s'apprêtent à signer leur retour au Tour d'Algérie après une longue absence, en vue de la 24e édition prévue du 11 au 24 mai, avec au programme 10 étapes sur une distance globale de 1700 km. La 24e édition du Tour d'Algérie-2024 a été répartie sur 10 étapes dont le coup d'envoi sera donné à Oran (Nord-Ouest) en passant respectivement par les villes de Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Ténès, Chlef, Blida, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma puis Annaba (Nord-Est). Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger par intérim, Mohamed Khaldi, a estimé que le retour des cyclistes du Mouloudia au Tour d'Algérie constitue «une chose importante, un acquis, et une victoire» pour le club algérois. Le «Doyen» des clubs algériens prend part à cette nouvelle édition du Tour d'Algérie cycliste avec 8 jeunes coureurs, avec l'objectif «d'acquérir de l'expérience et avoir une vision pour le futur», selon le responsable du MCA. L'Algérie sera présente avec six clubs : Majd Guerrara (Ghardaïa), Amel El Maleh (Ain Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger, et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales. Concernant la situation administrative et juridique du CSA/MCA suite à l'annulation de l'Assemblée générale élective (AGE) qui devait se dérouler en décembre 2023, Khaldi a assuré que «le calme est revenu à la maison du Mouloudia. L'équipe connait une stabilité en matière de gestion, et même du côté des résultats techniques qui se sont améliorés.» «L'actuel bureau dirigeant s'attèle à mettre l'ensemble des sections sur le même pied d'égalité en matière de moyens, de préparation, finances, et même concernant les indemnités des athlètes», a enchaîné l'ancien athlète spécialiste du demi-fond. Enfin, Mohamed Khaldi a indiqué qu'il travaille sereinement pour «assainir la composante de l'assemblée générale dans le but de préparer l'AGE dans les meilleures conditions, et pouvoir régulariser la situation administrative et juridique de notre club, à qui nous souhaitons beaucoup de succès.» Pour rappel, Khaldi, cadre au sein de la société pétrolière Sonatrach, avait pris ses fonctions le 14 janvier dernier à la tête du CSA, après le retrait de confiance à l'ancien président Messaoud Tourqui. Mohamed Khaldi préside un bureau provisoire composé de six membres : Mohamed Belkhiri (vice-président), Boualem Kab, Mohamed Benguesmia, Nacer Bouiche, Brahim Boudiaf, et Mohamed Yaden (représentant du ministère de la Jeunesses et des Sports).

APRÈS AVOIR REÇU LES PRÉSIDENTS DE CLUB ET SUR FONDS DE CONTESTATIONS QUASI-GÉNÉRALISÉES

Walid Sadi a fait le point avec les arbitres

Au centre de nombreuses polémiques, l'homme en noir algérien a beaucoup de mal à convaincre. Pire, et décrié de toutes parts, il ne se passe pratiquement pas ou plus une seule journée de championnat où il ne s'impose pas dans les propos d'après-match. A l'approche de la fin de saison, la pression est à son comble, plaintes, souvent justifiées, nombreuses

Par Azouaou Aghiles



Alors que les 16 sociétaires de la Ligue 1 Mobilis entament les derniers mètres avant de franchir la ligne d'arrivée et la grande cérémonie de remise des prix et de sanctions ne faisant, comme toujours, pas l'unanimité, c'est l'arbitrage qui fait inévitablement le gros des discussions. Pas seulement chez les mauvais perdants et ils sont nombreux. Toujours prêts à fuir leurs responsabilités et à trouver la cause de leurs déboires : un 23e homme, malheureusement pas exempts de tout reproche par sa manière d'officier. Sujet éculé et faisant partie des décors. Pas nouveau puisqu'on conteste à tous les niveaux de la hiérarchie. A tout-va. Par communiqués de presse interposés et sans s'arrêter sur les dangers de tels procédés pourtant punis par la règlementation mais que les différentes structures chargées de l'appliquer laissent passer. Chauffer les supporters ? Tous les moyens sont bons, et la cible ou le souffre-douleur est tout désigné. Imparable procédé et ça marche presque à tous les coups, quitte à ce que la rue, chauffée à blanc, fasse le reste et casse tout sur son passage à l'image de ces scènes horribles provoquées ce week-end par des jeunes et moins jeunes fans au sortir du derby algérois au stade du 20 Août, RC Kouba- NA Hussein Dey, ou après la rencontre USM Harrach-CA Batna à Mohammedia. Résultats des courses : des dizaines d'interpellations et comparutions immédiates devant les juridictions compétentes consécutivement à l'atteinte à l'ordre public et destruction de biens d'autrui, à l'exemple de ces rames et arrêts de tramway, pour ne citer que les plus récents débordements. Scènes de chaos qui interpellent mais qui laissent de marbre certains responsables de clubs passés maîtres dans l'art d'appeler à la violence. Pas besoin donc de rappeler que lors de ces derniers mètres avant la fin de l'exercice et du cauchemar, que la tension est à son comble parmi la grande famille du football national où le « je t'aime moi non plus » fait règle. Une occasion pour le boss de la FAF, Walid Sadi, d'essayer de calmer le jeu en convoquant une réunion avec une corporation (les arbitres pour ne pas les citer) sous un feu nourri de critiques et ce, quatre jours à peine après un conclave avec les « 16 » de la « Une » qui ne semble apparemment pas eu d'effets notables, des présidents ne s'étant pas empêchés de revenir à la charge en … chargeant à nouveau des arbitres coupables, à leurs yeux, de « partialité. » Comme après chaque échec ou mauvais résultat. Face donc à ce qui s'apparente à une véritable bronca, pour ne pas dire « chasse à l'homme », le patron de Dely Brahim a tenu conclave, hier lundi, cette fois avec les arbitres de l'élite au Centre technique national de Sidi Moussa. Pour, même s'il aurait haussé le ton de vive voix, calmer les esprits, rassurer les intéressés ou, comme disent certaines sources, en présence du N°1, Abid Charef, premier responsable de leur désignation pour un rappel à l'ordre, après les récentes « erreurs » jugées flagrantes lors de certaines rencontres ? Si des arbitres ont été suspendus et mis provisoirement au frigo comme on dit dans le jargon, alors que d'autres ont écopé de lourdes sanctions allant jusqu'à la radiation à vie du corps arbitral, et, si, surtout, les fautes sont récurrentes, la pression montant crescendo à l'approcha des verdicts de fin de saison, le mal semble profond dans un championnat où tout le monde achète tout le monde, tout le monde lave plus blanc que tout le monde. La bonne nouvelle, car il y en a une, reste incontestablement la promesse faite par Walid Sadi et son BF, que le recours à la VAR sera effectif à partir du prochain exercice (24-25). Cela règlera-t-il pour autant la longue liste des problèmes qui entravent, depuis des lustres, le bon déroulement des compétitions comme le jeu des coulisses et autres manipulations qui veulent qu'un titre, un maintien ou une relégation se décide ailleurs que sur le rectangle vert ? Assurément pas du tout évident avec des arbitres polémiques et des présidents polémistes !

A.A

LIGUE 1 (25E JOURNÉE)

USMA-MCEB et CRB-ESBA : Baraki pour suppléer le 5 juillet !

Par Rabah Azizi

COMME PRÉVU (voir le programme rendu public dimanche par cette instance) par la Ligue de football professionnel (LFP), la 25e journée du championnat de Ligue 1, se déroulera en deux Actes, lors du week-end du vendredi 10 et samedi 11 mai. Au rendez-vous de l'Acte1, c'est-à-dire vendredi, figurent deux rencontres, à savoir l'opposition à Alger qui verra l'USMA accueillir le MC El-Bayadh alors que l'ES Sétif sera l'hôte de l'US Souf. Au menu de l'Acte2, soit le lendemain samedi, six rencontres, soit le reste du programme. En tête d'affiche, le déplacement du leader, le MC Alger, qu'attend une sortie qui s'annonce compliquée face à une USM Khenchela qui s'est fait la réputation de tombeuse des favoris sur son terrain fétiche, à l'exemple de son dernier succès face au CR Belouizdad. Loin des pronostics, on retiendra notamment que le stade Nelson-Mandela de Baraki, qui supplée à l'occasion le « 5 juillet » en travaux de rénovation jusqu'à la mi-mai en cours, abritera deux beaux duels intéressant la course pour le podium et la lutte pour le maintien, au cours de cette journée. Il s'agit en effet d'USM Alger-MC El-Bayadh (vendredi) et CR Belouizdad - ES Ben Aknoun (samedi). La Ligue de Football Professionnel (LFP) confirme également que tous les matchs sont prévus à 17H00 au lieu de 16H00 précédemment, à l'exception du match ESS-USS prévu à 18H00 et à huis clos. A rappeler que samedi et lundi, deux matchs de mise à jour du calendrier pour le compte de la 19e journée ont eu lieu. Le premier a vu le quadruple champion d'Algérie, le CR Belouizdad, tomber en déplacement face à l'USM Khenchela (2-1), alors que dans l'autre rencontre ayant mis aux prises l'USM Alger à la JS Kabylie, au stade Nelson-Mandela de Baraki (lundi soir) s'est terminée sur un nul 2-2 au terme d'une partie plaisante et riche en rebondissements. Il est utile par ailleurs de de signaler que trois matchs de mise à jour du calendrier restent encore à programmer ultérieurement : MC Oran-USM Alger (22e J), USM Alger-ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine-USM Alger (24e J). Enfin, et avant cette 25e étape, c'est le MCA, avec ses treize unités d'avance sur son dauphin, le CS Constantine (2e, 43 pts), qui mène provisoirement mais largement la danse en tête du classement avec 56 points.

R.A

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DU CALENDRIER) :

USMA-JSK se neutralisent (2-2) : un classique de bonne facture mais sans vainqueur

L'USM ALGER et la JS Kabylie ont fait match nul 2-2 (mi-temps : 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'USMA a ouvert le score par Belkacemi (18e) avant que les «Canaris» n'égalisent deux minutes plus tard grâce à un but contre son camp du défenseur Alilet (20e). Belkacemi a ressurgi peu avant la pause pour redonner l'avantage à son équipe et signer le doublé (42e). En seconde période, la JSK est parvenue à égaliser sur un penalty transformé par Mammeri (73e), une réalisation intervenue juste après l'expulsion du défenseur central de la JSK Souyad (69e). A l'issue de ce résultat, l'USMA rejoint le Paradou AC à la 5e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7e position avec 34 points. Les Algérois comptent trois matchs en retard à disputer. Dans l'autre match de mise à jour de la 19e journée, disputé samedi, l'USM Khenchela s'est imposée à domicile devant le CR Belouizdad (2-1). Mené dès la reprise de la 2e période par un but de Saâdou (47e), le Chabab est revenu au score grâce à l'attaquant Meziane (64e), avant de concéder un second but signé Sameur sur penalty (90e). Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdadis qui restent scotchés à la 3e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts), à six journées de l'épilogue. En revanche, l'USMK réalise une bonne opération et met ainsi fin à un triste bilan de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues. La 25e journée du championnat se jouera le week-end prochain, et sera marquée par le déplacement du leader à Khenchela.

COUPE DE LA LIGUE « RÉSERVES » :

La finale JS Kabylie-ES Sétif le 10 mai à Rouiba

LA FINALE de la Coupe de la Ligue catégorie « Réserve » édition 2023/2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade Salem Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue « Réserve » en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0). Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

IA : Bytedance se lance dans la personnalisation de chatbot



Technologie : Bytedance s'apprête à lancer une "plateforme ouverte" qui doit permettre aux utilisateurs de créer leurs propres chatbots. Bytedance, propriétaire de TikTok, travaille déjà sur son propre générateur d'images à partir de texte, similaire à Midjourney.

Selon le South China Morning Post, Bytedance s'apprête à lancer une "plateforme ouverte" qui doit permettre aux utilisateurs de créer leurs propres chatbots.
Un document interne de la société Bytedance prévoit de lancer une version de test publique dans le courant de l'année dans le cadre de son projet "Robot Development Platform". Bytedance, propriétaire de TikTok, travaille déjà sur son propre générateur d'images à partir de texte, similaire à Midjourney, selon des personnes familières avec le sujet. Midjourney est un programme d'IA qui génère des images à partir de descriptions textuelles.

La force des algorithmes de recommandation

Bytedance utilise diverses formes d'IA depuis sa création, et ses algorithmes de recommandation sont une force dans ses principaux services tels que Douyin (le nom chinois de TikTok).
Dans ce cadre, Bytedance a récemment lancé une nouvelle division appelée Flow, qui se concentre sur l'innovation en matière d'IA.
Selon les médias chinois, la division Flow a récemment recruté du personnel et se positionne comme l'équipe commerciale de Bytedance chargée de l'innovation en matière d'IA afin d'incuber des produits.
Le 6 novembre, OpenAI a présenté un outil de personnalisation des chatbots, lors de sa première conférence de développeurs.

Le bitcoin au-dessus de 42 000 dollars, la hausse se poursuit

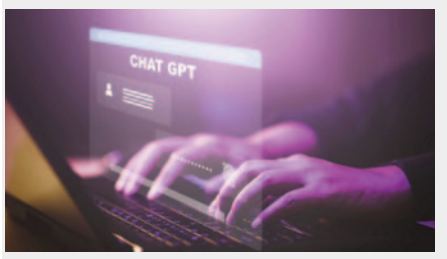


Technologie : Le bitcoin a bondi récemment d'environ 6 % pour franchir la barre des 38 500 euros. Et n'a pas bougé depuis. À 7 heures du matin le 5 décembre 2023, le bitcoin s'échangeait à 42 200 dollars (38 800 euros) sur CoinMarketCap, soit une hausse de 5,50 % par rapport à la veille. Le bitcoin s'échange en ce moment entre un plus haut de 42 108 $ et un plus bas de 39 813 $. C'est la première fois en 20 mois que le bitcoin dépasse les 42 000 dollars, depuis avril 2022.
L'envolée du bitcoin est alimentée par les attentes d'une baisse des taux d'intérêt de la part de la Réserve fédérale américaine et par le fait que l'autorité américaine de régulation des marchés financiers, la Securities and Exchange Commission (SEC), autorisera bientôt les trackers (ETF - Exchange Traded Fund, fonds côtés en bourse) sur le bitcoin.

Le bitcoin a fait un bond de plus de 150 % depuis le début de l'année

Le bitcoin a fait un bond de plus de 150 % depuis le début de l'année. Cette tendance haussière devrait se poursuivre.
En effet, l'année prochaine marquera une nouvelle division par deux du cours du bitcoin. La division par deux du Bitcoin est un événement prédéterminé programmé dans le code de la cryptomonnaie. Tous les 210 000 blocs minés, la récompense des mineurs est réduite de moitié. Initialement fixée à 50 bitcoins, elle passe à 25, puis à 12,5, et ainsi de suite. Le bitcoin est divisé par deux tous les quatre ans environ, lorsque la rémunération de l'exploitation minière du bitcoin est divisée par deux. Depuis sa création en 2009, le bitcoin a été divisé par deux à trois reprises, en 2012, 2016 et 2020. La prochaine réduction de moitié aura donc lieu en 2024.
Le cours du Bitcoin devrait franchir la barre des 100 000 dollars
Lorsque les récompenses de mining en bitcoins sont divisées par deux, la production diminue forcément. Moins de production signifie moins d'offre sur le marché.

Selon Google DeepMind, ChatGPT pourrait divulguer ses données d'entraînement et des données personnelles



Des chercheurs de DeepMind ont réussi à briser l'alignement de ChatGPT, accédant ainsi à des informations privées mémorisées par l'IA.
Les chercheurs en intelligence artificielle (IA) trouvent de plus en plus de moyens de briser la sécurité des programmes d'IA générative comme ChatGPT. En particulier le processus dit « d'alignement », qui vise à maintenir les programmes dans certaines limites afin qu'ils jouent leur rôle d'assistant sans avoir de comportement répréhensible.
Récemment, un groupe de chercheurs de l'université de Californie avait notamment trouvé le moyen de « casser » ce processus d'alignement dans plusieurs programmes d'IA générative. Cette semaine, ce sont des chercheurs de l'unité DeepMind de Google qui ont trouvé un moyen encore plus simple de briser l'alignement de ChatGPT.

Un nouveau type d'attaque

Pour ce faire, ils ont demandé à ChatGPT de répéter un mot indéfiniment. Ils ont ainsi réussi à forcer le programme à recracher des passages entiers de littérature contenant ses données d'entraînement. Or, ce type de fuite n'est pas censé se produire avec des programmes alignés. Plus inquiétant encore : le programme a également pu être manipulé pour livrer les noms, numéros de téléphone et adresses d'individus.
Les chercheurs ont appelé ce phénomène la « mémorisation extractible ». Il s'agit d'une attaque qui force un programme à divulguer les éléments qu'il a stockés en mémoire. « Nous avons développé un nouveau type d'attaque, qui amène le modèle à s'écarter de ses générations de type chatbot et à émettre des données de formation à un taux 150× plus élevé que lorsqu'il se comporte correctement », décrit l'équipe de Milad Nasr dans l'article "Scalable Extraction of Training Data from (Production) Language Models". L'équipe a également rédigé un billet de blog, plus accessible (en anglais).
Le principe essentiel de cette attaque, c'est de faire en sorte que l'IA générative – ici, ChatGPT – s'écarte de l'alignement qui a été programmé pour revenir à un mode de fonctionnement plus basique.

Formation et alignement

Les programmes d'IA générative comme ChatGPT reposent sur un processus appelé « formation ». Lors de la formation, le programme dans son état initial – plutôt informe – est soumis à des milliards d'octets de texte issus de sources diverses (pages internet telles que Wikipédia, livres publiés).
L'objectif fondamental de cet entraînement est de faire en sorte que le programme reflète tout ce qui lui est donné, en compressant le texte puis en le décompressant. En théorie, une fois entraîné, un programme pourrait régurgiter les données d'entraînement si un petit bout de texte de Wikipédia lui était soumis et déclenchait la réponse en miroir.
Mais, pour éviter cela, ChatGPT et les autres programmes d'IA générative sont « alignés ». C'est-à-dire qu'ils reçoivent une couche supplémentaire de formation, de manière à ce qu'ils ne se contentent pas de recracher du texte. Ils doivent pouvoir répondre par des messages utiles. Par exemple, ils doivent savoir répondre à une question ou aider à la rédaction d'un résumé de lecture. Ce personnage d'assistant utile, créé par l'alignement, masque la fonction miroir sous-jacente.
« La plupart des utilisateurs n'interagissent pas avec des modèles de base », expliquent les chercheurs, mais avec des modèles de langage qui ont été alignés pour se comporter « mieux » – c'est-à-dire de manière plus alignée avec les habitudes des êtres humains.
Copie de textes, contenu inapproprié et fuite de données
Ils ont ensuite réalisé l'expérience – répéter un mot à l'infini – des milliers de fois, et ont recherché les résultats dans l'ensemble de données AUXDataSet des milliers de fois, afin de « mettre à l'échelle » leur attaque.

Une expérience limitée aux résultats inquiétants
Les chercheurs ont pour but de quantifier les données d'entraînement qui pourraient fuiter. Ils ont pour l'instant trouvé de grandes quantités de données, mais leur recherche est limitée par le coût de l'expérience, qui pourrait se prolonger indéfiniment. Avec leurs attaques répétées, ils ont déjà trouvé 10 000 cas de contenu « mémorisé » dans les ensembles de données régurgités. Et ils supposent qu'il serait possible d'en trouver beaucoup plus en poursuivant ces attaques.
L'expérience consistant à comparer les résultats de ChatGPT à ceux de AUXDataSet a été réalisée sur une seule machine dans Google Cloud, avec un processeur Intel Sapphire Rapids Xeon et 1,4 téraoctet de DRAM. Il a fallu des semaines pour mener à bien ce projet. Mais un accès à des ordinateurs plus puissants pourrait leur permettre de tester ChatGPT de manière plus approfondie et de trouver encore plus de résultats.
« Avec notre budget limité de 200 dollars, nous avons extrait plus de 10 000 exemples uniques », souligne l'équipe, alertant que des cyberattaquants
« dépensant plus d'argent pour interroger l'API de ChatGPT pourraient probablement extraire beaucoup plus de données ».

90 % des DSI trouvent difficile *d'intégrer l'IA à d'autres systèmes*

Technologie : L'adoption de l'IA a explosé et amplifié le besoin d'une stratégie informatique cohérente. Mais atteindre cet équilibre en entreprise et dans la DSI est plus facile à dire qu'à faire. Voici quelques chiffres pour mieux comprendre.



Plus des trois quarts des organisations utilisent plusieurs modèles d'intelligence artificielle (IA), mais 90 % déclarent éprouver des difficultés à intégrer l'IA à d'autres systèmes, selon le 2024 Connectivity Benchmark Report de MuleSoft.
Le neuvième rapport annuel de MuleSoft, en collaboration avec Vanson Bourne et Deloitte Digital, a été réalisé à partir d'entretiens avec 1 050 responsables informatiques (postes de direction ou supérieurs) du monde entier (secteurs public et privé comptant au moins 1 000 employés). Le résumé du rapport suggère ce qui suit :

▪ **La croissance de l'IA amplifie le besoin d'une stratégie informatique cohérente.**
97% des responsables informatiques déclarent que la transformation numérique est en train de changer. L'IA complexifie encore le paysage technologique, avec 991 applications dans l'entreprise moyenne. Les budgets informatiques augmentent pour répondre à cette demande croissante.

▪ **L'adoption de l'IA explose, les problèmes d'intégration et de sécurité sont les plus grands obstacles.**
Le génie de l'IA est sorti de la lampe, avec plus de trois quarts des organisations déclarant qu'elles utilisent plusieurs modèles d'IA. Pas moins de 90 % d'entre elles déclarent que la difficulté d'intégrer l'IA à d'autres systèmes est un obstacle, suivi par 79 % d'entre elles qui font état de problèmes de sécurité.

▪ **Les DSI reconnaissent que les silos de données et la fragilité des systèmes freinent leurs entreprises.**
98% des DSI déclarent être confrontés à des défis en matière de transformation numérique. Les principaux défis sont la persistance des silos de données (81 %) et la fragilité des systèmes étroitement couplés et très dépendants (72 %).

▪**L'automatisation reste un sujet de discorde entre les DSI et les directions métiers.**
Les utilisateurs professionnels bénéficient grandement de l'automatisation de leur travail (1,9 heure par employé et par semaine) et demandent plus de flexibilité pour automatiser. Cependant, la majorité des DSI doivent encore trouver comment permettre cette automatisation de manière sécurisée et avec une bonne gouvernance. Deux tiers (66 %) des projets d'automatisation ont pour seul gardien la DSI.

▪ **Pratiquement toutes les entreprises (99 %) utilisent des API, mais peu d'entre elles en ont fait un levier stratégique.**
Les API restent un moteur de productivité et de chiffre d'affaires, un tiers du chiffre d'affaires étant attribué aux offres liées aux API. Cependant, la gestion et la sécurisation des données à grande échelle sont devenues de plus en plus complexes en raison de la prolifération des API. C'est la raison pour laquelle un quart des API ne sont pas managées.

Approfondissons les principales conclusions du rapport en nous concentrant sur les trois premières : la croissance de l'IA, l'explosion de l'adoption de l'IA et l'impact négatif des silos de données.

La croissance de l'IA amplifie le besoin d'une stratégie informatique cohérentes - 3 principales conclusions

Les entreprises comptent sur les DSI pour guider la mise en œuvre de l'IA et de l'automatisation. Seuls 75% des répondants déclarent que leurs DSI communiquent une stratégie.
Les budgets informatiques augmentent pour répondre à la demande croissante de nouveaux projets. Le budget moyen est de 10,5 millions de dollars au cours des 12 derniers mois, et 77% s'attendent à ce que les effectifs de la DSI augmentent encore au cours de l'année à venir.
L'IA a rendu les stratégies d'intégration plus complexes. Les organisations utilisent aujourd'hui en moyenne 991 applications dans leur patrimoine numérique, avec une durée de vie moyenne de quatre ans.
Le rapport note que les DSI estiment que la nature de la transformation numérique est en train de changer - et ce changement signifie que le rôle du DSI devient plus critique que jamais. La nature de l'expérience client et ses attentes évoluent également. Les clients en attendent plus, mais les silos de données leur barrent la route.
Près des trois quarts (70 %) des expériences client sont numériques, mais seulement 26 % des organisations déclarent offrir une expérience utilisateur connectée complète sur tous les canaux. Pour ajouter au défi auquel est confrontée l'informatique, les organisations doivent équilibrer près de 1 000 applications pour créer une expérience cohérente pour les utilisateurs finaux, chaque application ayant une durée de vie de moins de quatre ans.
Mais il y a une bonne nouvelle pour les DSI : les budgets vont augmenter pour répondre à la demande. Les DSI ont dépensé en moyenne 10,5 millions de dollars en personnel informatique au cours des 12 derniers mois. Et plus des trois quarts (77 %) s'attendent à ce que les effectifs de leur personnel informatique augmentent encore pour répondre à la demande croissante de projets.

L'adoption de l'IA explose, et les problèmes d'intégration et de sécurité sont les plus grands obstacles - Les 3 idées à retenir

80 % des organisations déclarent déjà utiliser plusieurs modèles d'IA. Et l'adoption de l'IA augmentera de 78 % au cours des trois prochaines années.
L'IA est considérée comme une solution si elle est utilisée correctement :
85 % des DSI affirment que l'application de l'IA a augmenté la productivité des développeurs au sein de leur organisation.
Mais des obstacles subsistent. Plus de 90 % déclarent que les problèmes d'intégration entravent l'adoption de l'IA, 79 % ont des préoccupations en matière de sécurité et 64 % s'inquiètent de l'utilisation et de l'adoption éthiques de l'IA. Seuls 2% déclarent qu'il n'y a pas d'obstacles significatifs à l'utilisation de leurs données pour l'IA.
Si l'adoption de l'IA continue d'exploser, le patrimoine informatique des entreprises aussi.
Les DSI se tournent alors vers l'IA pour voir ce qu'il est possible de faire en la matière. Par ailleurs, les DSI équilibrent l'adoption de l'IA en fonction des préoccupations éthiques et des obstacles qu'ils rencontrent. Alors que l'adoption de l'IA croît rapidement, 64% des DSI sont préoccupées par l'utilisation et l'adoption éthiques de l'IA.
Et le succès de l'IA dépend de l'intégration. Si la plupart des personnes interrogées pensent que l'IA augmente la productivité, elle dépend de l'intégration des données. Près de la moitié des DSI prévoient d'adopter une solution d'IA au cours de l'année à venir, mais seulement 28 % des applications sont connectées. 62% des répondants estiment que leur organisation n'est pas en mesure d'harmoniser complètement leurs systèmes de données pour tirer parti des technologies d'IA. Les préoccupations liées à l'intégration sont doubles :
La difficulté d'intégrer les fonctions d'IA générative à d'autres systèmes logiciels
Le besoin d'intégration entre les systèmes existants

Les silos de données et la fragilité des systèmes empêchent les entreprises d'avancer - 3 idées maîtresses

80% des personnes interrogées déclarent que les silos de données entravent leurs efforts de transformation numériques. 72% estiment que leur infrastructure informatique actuelle rend leurs systèmes trop dépendants les uns des autres.
Les DSI peinent à s'intégrer efficacement : 98 % déclarent être confrontés à des défis en matière de transformation numérique.
Les lacunes en matière de compétences et les préoccupations liées à la conformité figurent en tête de liste des défis à relever.
L'incapacité à connecter les informations analysées des données aux expériences des utilisateurs est le défi d'intégration le plus souvent cité par 75 % des organisations. Le rapport révèle que 81% des DSI désignent les silos de données comme le principal obstacle à la transformation numérique. L'intégration reste une priorité absolue pour la mise en œuvre d'une stratégie de transformation numérique, alors que de nouvelles technologies émergent également et créent de nouveaux défis.
Avec seulement 72 % des applications intégrées/connectées, les DSI doivent se concentrer sur l'augmentation de la productivité pour combler cet écart. Toutes les équipes recherchent une meilleure intégration. Les équipes de l'ensemble de l'organisation dépendent de l'utilisation efficace de données provenant de systèmes distincts, selon les DSI qui indiquent que presque tous les départements ont besoin d'une plus grande intégration.

Presque toutes les organisations (98 %) déclarent être confrontées à des défis en matière de transformation numérique, notamment /

Le manque de compétences et d'expérience (38 %)
La gestion des risques et la conformité (37 %)
Le patrimoine de l'infrastructure (34 %)
La migration du patrimoine applicatif (34 %)
L'intégration d'apps et de données cloisonnées

La grande question de l'automatisation

Depuis 2018, les DSI ont dû faire face à une augmentation moyenne de 36 % chaque année du nombre de projets prévus. Le rapport suggère que la voie de l'efficacité passe par de meilleurs plans d'intégration et une meilleure exécution. Les organisations qui ont adopté une stratégie d'intégration ont fait état d'un vaste éventail d'avantages, notamment une expérience client boostée et un retour sur investissement plus significatif.
Le rapport Connectivity Benchmark 2024 traite également en profondeur de l'automatisation. L'automatisation est toujours une source de désaccord entre la DSI et les directions métiers. Les utilisateurs professionnels veulent du libre-service, mais 66 % des automatisations sont encore régies par la DSI. La croissance de l'automatisation des processus robotiques reste stable, avec 31 % des équipes qui optent pour cette solution. Il s'agit d'une augmentation substantielle par rapport aux 13 % de 2021.
L'automatisation continue de démontrer sa valeur en favorisant, entre autres, l'efficacité opérationnelle (signalée par 56 % des utilisateurs de l'automatisation) et la productivité (signalée par 52 %). Le rapport indique que l'informatique continue de lutter contre un retard en matière d'automatisation. Environ deux tiers des développeurs informatiques mettent en œuvre et gèrent des automatisations pour les utilisateurs professionnels.

Vers le développement de l'économie des API

Toutefois, seuls 22 % des DSI estiment que leur stratégie visant à permettre aux utilisateurs professionnels non techniques d'intégrer des applications et des sources de données alimentées par des API est à jour. On observe également une tendance à faire appel à des développeurs citoyens pour aider les services informatiques à rattraper le retard accumulé - les solutions no code et low code doivent faire partie de la stratégie d'innovation et de développement.

Un coffre-fort d'une banque a survécu à la bombe atomique d'Hiroshima !

EN 1946, un lieutenant de l'armée américaine surveillant les dommages causés par l'explosion massive de la première bombe atomique à Hiroshima un an plus tôt, a envoyé une lettre à une entreprise de fabrication de coffres-forts aux USA leur informant qu'un coffre-fort d'une banque fabriqué par la Mosler Safe Company était entièrement intacte. A l'exception de l'extérieur brûlé et rouillé, il n'y a eu aucun dommage.
La banque Teikou, était proche de l'épicentre de l'explosion.
Le bâtiment de la banque, qui a été construit en béton et en acier, en 1925, s'est froissé de l'intérieur, le sol et les murs ont été détruits. Mais le coffre-fort a survécu. Bien que la surface des portes de ce grand coffre-fort ait été fortement endommagée, son contenu n'a pas du tout été affecté, tout l'argent et les documents importants ont été parfaitement conservés.
C'était une nouvelle rassurante, du moins pour les dirigeants de banques aux États-Unis. À l'époque, il y avait un sentiment accru de sécurité contre les attaques sur le sol américain.
De nombreuses banques ont annoncé que les objets de valeur étaient mieux protégés car ils utilisaient des coffres-forts Mosler. L'entreprise est également bien connue du gouvernement américain qui l'a choisie pour construire le plus grand coffre-fort d'or dans le monde, à Fort Knox dans le Kentucky. Ce coffre-fort abrite la majorité de la réserve d'or des États-Unis.
La Mosler Safe Company à été fondée en 1874 et a fait faillite en 2001 pour cesser son activité peu de temps après. Si vous aussi vous cherchez des mains expertes en termes d'installation de coffres-forts et de tous types de serrures, vous n'avez qu'à visiter victor-habitat.com.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un apiculteur devient le héros d'un match de baseball aux États-Unis : "Je pensais juste régler un problème d'abeilles"



Un apiculteur est devenu le héros d'un match de base-ball américain en délogeant un essaim d'abeilles d'un stade en Arizona, dans le sud-ouest des États-Unis, sous les applaudissements du public.

Le match du championnat nord-américain de base-ball (MLB) opposant les Los Angeles Dodgers aux Diamondbacks de l'Arizona a été retardé mardi soir, car un essaim d'abeilles s'était installé sur un filet de sécurité.
Après près de deux heures d'attente, Matt Hilton, un apiculteur local est arrivé dans le stade et a délogé l'essaim sur les rythmes enflammés de "Holding Out for a Hero" de Bonnie Tyler ("Dans l'attente d'un héros", en français).
L'apiculteur a pulvérisé un produit non létal sur les abeilles et les a récupérées dans un aspirateur pour "les relâcher plus tard", a décrit la MLB sur son site.
Devenu la star de la soirée, l'apiculteur a même eu le droit de lancer la première balle de la partie sous les applaudissements du public.

"Je pensais que j'étais juste là pour régler un problème d'abeilles", a-t-il plaisanté à la suite de son intervention. "Les gens étaient assez enthousiastes".
Ce n'est pas la première fois que des abeilles perturbent une rencontre sportive aux États-Unis.
En mars, le quart de finale du tournoi de tennis d'Indian Wells en Californie, à l'ouest du pays, opposant Carlos Alcaraz et Alexander Zverev avait été interrompu près de deux heures en raison d'une invasion d'abeilles.



USA

À San Francisco, plus de 1 000 otaries se réunissent sur le célèbre Pier 39, et c'est un record depuis 2009

Cela fait 15 ans que les habitants de San Francisco n'avaient pas vu autant de lions de mer sur le fameux quai en bois.

ÉTATS-UNIS -
C'est un sacré boucan sur le Pier 39. La célèbre jetée de San Francisco, notamment réputée pour sa colonie de lions de mer, n'accueille pas moins de 1 000 animaux en ce début de mois de mai, comme vous pouvez le voir dans notre vidéo en tête d'article. C'est la première fois depuis 2009 que l'on constate un aussi grand rassemblement d'otaries à San Francisco.
Le compte officiel du Pier 39 sur X (anciennement Twitter) indique que, dès le 29 avril, plus de 820 lions de mer étaient présents sur la jetée et que ce nombre n'arrêtait pas de grossir. Trois jours plus tard, la barre des 1 000 individus est dépassée. Et ils expliquent que cette importante concentration est due à un « grand banc d'anchois » qui permet « un approvisionnement alimentaire régulier ».
Les otaries se sont installées à San Francisco en 1989. Le site SFGATE raconte qu'« un lion de mer mâle courageux s'est établi sur le quai en bois près du Pier 39 et a été vite rejoint par 300 autres individus ». Depuis, ces animaux sont devenus une attraction à part entière pour les touristes qui viennent visiter la baie. Les premières années, on dénombrait jusqu'à environ 1 400 otaries.
Le maximum d'individus a été vu en octobre 2009 quand « environ 1 700 lions de mer se sont rassemblés au Pier 39 », rapporte Adam Ratner, directeur de l'engagement de conservation pour le Centre des mammifères marins, à ABC 7. Mais d'après lui, ce regroupement n'est que temporaire et peut-être dû au fait que la nourriture des lions de mer s'est simplement rapprochée du quai.



247 mètres pour le Taam Ja' : le "trou bleu" le plus profond du monde se trouve désormais au Mexique

Dans la baie de Chetumal, au Mexique, des scientifiques ont établi un nouveau record du trou bleu le plus profond au monde.



Belize : découvrez le Grand Trou Bleu

Des chercheurs ont découvert que le trou bleu Taam Ja' dans la baie de Chetumal, au Mexique, est le plus profond connu à ce jour dans le monde, révèle une étude publiée le 29 avril 2024 dans la revue Frontiers in Marine Science.

Une équipe de scientifiques d'El Colegio de la Frontera Sur (Ecosur), au Mexique, ont découvert en avril 2023 ce qu'ils pensaient être le deuxième trou bleu le plus profond du monde dans la péninsule du Yucatan. "La caverne sous-marine géante, située dans la baie de Chetumal, a une profondeur d'environ 274 mètres et s'étend sur une superficie de 147 000 pieds carrés", rapportait Live Science le 21 avril de la même année.

Plus de 420 mètres de profondeur

Les trous bleus sont des formations ayant "été soumises à l'altération chimique du calcaire principalement par l'eau de pluie, rendue acide par la végétation", explique National Geographic. Seulement voilà, après des recherches plus approfondies, les chercheurs se sont rendu compte que le trou bleu de Chetumal dépasse en fait les 420 mètres de profondeur.

Le Taam Ja' (eau profonde), dont le nom fait référence à la culture maya de la région, devient ainsi le trou bleu le plus profond du monde. Et ce, sans qu'on ait encore pu atteindre le fond, précise Ecosur dans un communiqué publié le 29 avril 2024.

Il détrône ainsi le trou bleu Sansha Yongle, dans la mer de Chine méridionale, aussi appelé Dragon Hole. Ce dernier avait établi un record à 301 mètres de profondeur, détaille Live Science dans un article paru le 29 avril 2024.

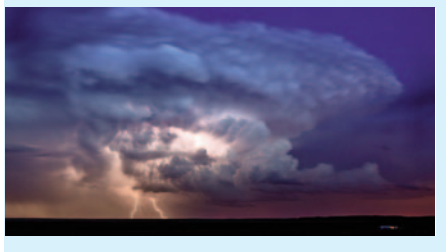
Des connexions souterraines avec la mer des Caraïbes ?

Pour réaliser ces relevés, l'équipe de scientifiques a utilisé un instrument de profilage de conductivité, de température et de profondeur (CTD). "Outre la mesure de la profondeur, des variations significatives de température et de salinité ont été constatées à l'intérieur du trou bleu", s'étonne Ecosur.

Fait encore plus surprenant, les caractéristiques de l'eau située dans les profondeurs du trou ressemblent étrangement à celles retrouvées dans la mer des Caraïbes entre 0 et 150 mètres de profondeur. Cela "suggère l'existence probable de connexions souterraines entre la baie de Chetumal et la mer des Caraïbes", explique Ecosur dans son communiqué.

Ces données fournissent de nouvelles informations capitales sur la réserve d'État du sanctuaire de Manatí-Bahía de Chetumal, dans laquelle se situe le trou bleu Taam Ja'. Peut-être permettront-elles de renforcer la gestion durable du site.

La zone de naissance des nuages révèle ses secrets grâce à une télédétection laser (LiDAR) ultra-précise



UNE NOUVELLE étude montre que l'interface air-nuage n'est pas une frontière étanche, mais plutôt une "zone de transition" où les particules en suspension dans l'atmosphère terrestre donnent naissance aux gouttelettes qui finissent par former les nuages (revue Nature NPJ Climate and Atmospheric Science), Voir en haute résolution dans le ciel à l'aide d'un LiDAR ? Les connaisseurs savent que c'est normalement mission impossible. Plus précise pour les formes au niveau du sol et du sous-sol, la télédétection par laser (Laser imaging Detection And Ranging en anglais) permet en revanche de visualiser des structures aériennes avec une résolution d'au moins dix mètres, soit la taille d'un immeuble de quatre étages. Alors, détecter les micro-gouttelettes d'un nuage, pensez-vous…

Une équipe dirigée par des spécialistes de l'atmosphère du laboratoire national Brookhaven du ministère américain de l'énergie vient de relever ce défi insensé.

Après avoir inventé le LiDAR T2, un LiDAR à haute résolution, ils viennent de mettre en pratique ce tout nouvel instrument pour révéler les secrets de la naissance des nuages (Nature NPJ Climate and Atmospheric Science, 20 avril 2024).

La zone d'activation des gouttelettes

"Avec une résolution aussi élevée (dix centimètres, soit deux ordres de magnitude en dessous d'un LiDAR atmosphérique classique, NDLR), les observations du LiDAR T2 révèlent la zone de transition où les aérosols (particules en suspension dans l'air) absorbent la vapeur d'eau pour se transformer en gouttelettes nuageuses", explique le Dr Fan Yang, premier auteur de l'étude (communiqué).

Ces observations inédites sur ce qu'ils appellent la "zone d'activation des gouttelettes", les auteurs s'en sont servi pour développer un modèle théorique permettant d'estimer la concentration des gouttelettes dans les nuages sur la base des signaux mesurés par leur instrument.

C'est d'autant plus précieux que "le nombre de gouttelettes formées à cet endroit affectera les étapes ultérieures et les propriétés du nuage, notamment la quantité de lumière solaire réfléchie par le nuage et la probabilité de précipitations", souligne le scientifique spécialiste de l'atmosphère au laboratoire de Brookhaven.

Des processus cruciaux pour la météo et le climat"

Concrètement, plus il y a d'aérosols dans l'atmosphère, plus nombreuses seront les gouttelettes au sein des nuages - mais celles-ci seront également plus petites, ce qui signifie qu'elles pourront réfléchir davantage la lumière du soleil. Et donc, contribuer à refroidir la Terre.

En offrant un moyen de mesurer les concentrations en gouttelettes au sein des nuages sans avoir à voler à travers eux pour collecter des échantillons, ces travaux devraient donc permettre de prédire avec davantage de précision l'impact des interactions aérosols-nuages sur le système climatique.

"Ce n'est qu'un début", promet le Dr Yang. "Notre étude met en évidence les avantages de l'application de technologies de pointe pour observer les nuages atmosphériques à des échelles inférieures au mètre, ce qui peut ouvrir de nouvelles voies pour faire progresser notre compréhension des propriétés microphysiques des nuages et des processus qui sont cruciaux pour la météo et le climat."



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, présent partout dans l'organisme (tissus mous, viscères, tissus durs (os et cartilages)). Ils représentent chez l'adulte environ 1% de tous les cancers contre 10 à 12 % des cancers chez l'enfant. Découverte avec le Dr Watson de l'Institut Curie.



Sarcome : tout savoir sur le cancer des tissus du corps

BIEN-ÊTRE

Un sarcome est une tumeur maligne qui a un potentiel d'évolutivité à la fois sur le plan local et sur le plan métastatique, c'est-à-dire la possibilité d'aller envoyer des cellules tumorales dans d'autres organes que la tumeur primitive.

Définition : qu'est-ce qu'un sarcome ?

"Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, explique le Dr Sarah Watson, médecin chercheuse au sein du département d'Oncologie Médicale et de l'équipe Génétique et Biologie des Tumeurs Pédiatriques de l'Institut Curie. Le tissu de soutien, il y en a globalement partout dans l'organisme : dans les tissus mous, dans les viscères et dans tissus durs (os et cartilages). De ce fait, les sarcomes sont des tumeurs ubiquitaires, c'est-à-dire qu'elles peuvent se développer absolument partout dans l'organisme." Les sarcomes sont des tumeurs rares. Ils représentent chez l'adulte environ 1 % de tous les cancers qui sont diagnostiqués. En revanche, la proportion de sarcomes est un peu plus élevée en pédiatrie (10 à 12 % de l'ensemble des cancers chez l'enfant). Ces tumeurs sont extrêmement complexes et surtout extrêmement hétérogènes. Dans les classifications reconnues de sarcomes, il existe plus de 150 sous types différents de sarcomes bien identifiés, qui sont extrêmement différents à la fois d'un point de vue clinique, d'un point de vue anatomo-pathologique (c'est-à-dire l'aspect des cellules tumorales au microscope) et d'un point de vue biologique et moléculaire. "Aujourd'hui, on les distingue et on les diagnostique en fonction de leurs caractéristiques essentiellement anatomo-pathologiques (apparence des cellules). Si, par exemple, des cellules tumorales ressemblent un peu à du tissu graisseux, on va appeler ça un liposarcome. Si les cellules tumorales ressemblent plus à un tissu musculaire strié, on va appeler ça un rhabdomyosarcomes (RMS). On les distingue de plus en plus aussi selon leurs critères moléculaires.

Qu'est-ce qu'un sarcome des tissus mous ?

C'est une distinction clinique basique qui est faite au départ : soit c'est un sarcome des tissus durs (os, cartilage), soit un sarcome des tissus mous (muscle, tissu graisseux, viscères, nerfs, vaisseaux, tendons…). On retrouve une très grande hétérogénéité, différents sous types, en fonction des cellules, de l'aspect des cellules et de leurs caractéristiques anatomo-pathologiques et moléculaires. "Les localisations les plus fréquentes des sarcomes des tissus mous sont pour moitié au niveau d'un membre (inférieur ou supérieur), à 45 % au niveau du tronc (thorax, abdomen ou muscles de la paroi thoracique ou de la paroi abdominale) et pour 5 % à partir de la zone tête et cou", détaille le médecin.

Sarcome utérin : diagnostic, traitement, quelle survie ?

Un sarcome utérin est une tumeur maligne de la paroi de l'utérus. Il s'agit d'un cancer rare (moins de 200 cas en France par an). Traité avec une chirurgie inadapté, son pronostic est sombre. Symptômes, cause, âge d'apparition, diagnostic et traitement avec le Pr Sylvie Bonvalot, chirurgienne à l'Institut Curie.

Qu'est-ce qu'un sarcome de Kaposi ?

C'est un sous-type de sarcome extrêmement rare qui fait partie de la famille des sarcomes des tissus mous. "Il va se développer à partir des vaisseaux lymphatiques ou des vaisseaux sanguins, explique la spécialiste. Il se caractérise initialement par des manifestations cutanées avec des taches nodulaires au niveau de la peau, qui ont une couleur un petit peu violacé, brunâtre.

Il peut également avoir des manifestations au niveau des muqueuses (bouche ou muqueuses digestives) et des métastases à distance comme des atteintes pulmonaires, hépatiques ou osseuses." Le sarcome de Kaposi est dans l'immense majorité des cas, lié à une infection à un virus (HHV8) qui touche très souvent des patients présentent des affaiblissements considérables de leur système immunitaire.

Sarcome de Kaposi : symptômes, évolution, transmission

Le sarcome de Kaposi est une maladie rare qui est causée par la prolifération de cellules vasculaires conduisant à l'apparition de lésions cutanées, plus fréquente chez l'homme. Elle est liée à une infection par le virus Herpès. Eclairage avec le Pr Céleste Lebbé, responsable du centre des cancers cutanés du service de Dermatologie à l'hôpital Saint-Louis à Paris.

Qu'est-ce qu'un sarcome d'Ewing ?

C'est un sarcome osseux. C'est la deuxième tumeur osseuse primitive la plus fréquente chez l'adolescent (13 ans) et l'adulte jeune après l'ostéosarcome. Dans plus de 90% des cas, cette tumeur se développe à partir de l'os. Les localisations les plus fréquentes sont les membres inférieurs, le bassin, parfois les membres supérieurs ou au niveau costal. De façon très rare, il peut avoir des sacomes d'Ewing extra-osseux, qui se développent donc dans les tissus mous. "Ça a été l'un des premiers sarcomes pour lequel on a identifié l'anomalie moléculaire majeure qui est responsable de cette pathologie. Elle a été identifiée à l'Institut Curie par l'équipe du Dr Olivier Delattre qui a mis en évidence que le sarcome d'Ewing était associé dans presque 100% des cas à une translocation chromosomique (un échange de matériel génétique entre 2 chromosomes, le 11 et le 22). Cette translocation chromosomique va aboutir à fusionner 2 gènes, qui sont normalement distincts, et donc à conduire à l'expression d'un gène anormal appelé oncogène de fusion qui va être responsable de la transformation tumorale et du développement du cancer. On essayer de développer aujourd'hui des approches thérapeutiques qui vont être basées sur la connaissance biologique de cette tumeur." Malgré le fait que près de 30% des patients ont des métastases au diagnostic, on arrive à guérir la majorité des patients en combinant des approches multimodales (chimiothérapie en pré et post opératoire, exérèse de la tumeur primitive et radiothérapie).

Quelles sont les causes du sarcome ?

L'exposition à des radiations
(par exemple la radiothérapie)
L'exposition à certains produits chimiques
Une inflammation chronique d'un tissu (et en particulier un lymphœdème chronique)

"Le développement d'un sarcome peut survenir seulement 10 ans ou 15 ans après le survenu de ces facteurs d'exposition", note le Dr Watson. "Et seulement 1 % des sarcomes sont associés à des syndromes héréditaires très rares comme le syndrome de Li-Fraumeni."

Quels sont les symptômes du sarcome ?

Les symptômes sont très variables en fonction de la localisation et du type de sarcome. "Pour un sarcome des tissus mous, la présence d'une boule/d'une masse de localisation profonde et de critère évolutif (qui bouge et qui grossit) doit alerter et pousser le patient à consulter", ajoute notre interlocutrice.

Il peut également avoir des douleurs, des troubles du transit (en cas de localisation intraabdominale), des fractures (sarcome osseux), douleurs osseuses, altération de l'état général, difficultés respiratoires…

Quels examens permettent de diagnostiquer un sarcome ?

C'est un diagnostic difficile car le sarcome est une maladie qui est mal connue et rare. "Il faut que les patients qui ont une suspicion de sarcome soient référés d'emblée dans des centres experts, insiste le médecin. C'est le réseau Netsarc (Centre expert des cancers rares labellisé par l'Institut national du Cancer) qui a été mis en place par le professeur Jean-Yves Blay.

Au sein de ces centres, on va pouvoir faire tout un bilan diagnostic qui va associer une imagerie spécifique (IRM, scanner, voire TEP-scan pour s'assurer qu'il n'y a pas de métastases à distance ou pour caractériser l'extension des métastases à distance) à un examen anatomo-pathologique (biopsie de la lésion). Ensuite des anatomo-pathologistes vont analyser la biopsie pour déterminer le sous-type de sarcome et décider des analyses moléculaires qu'il va falloir faire pour bien typer la maladie."

Quels sont les traitements du sarcome ?

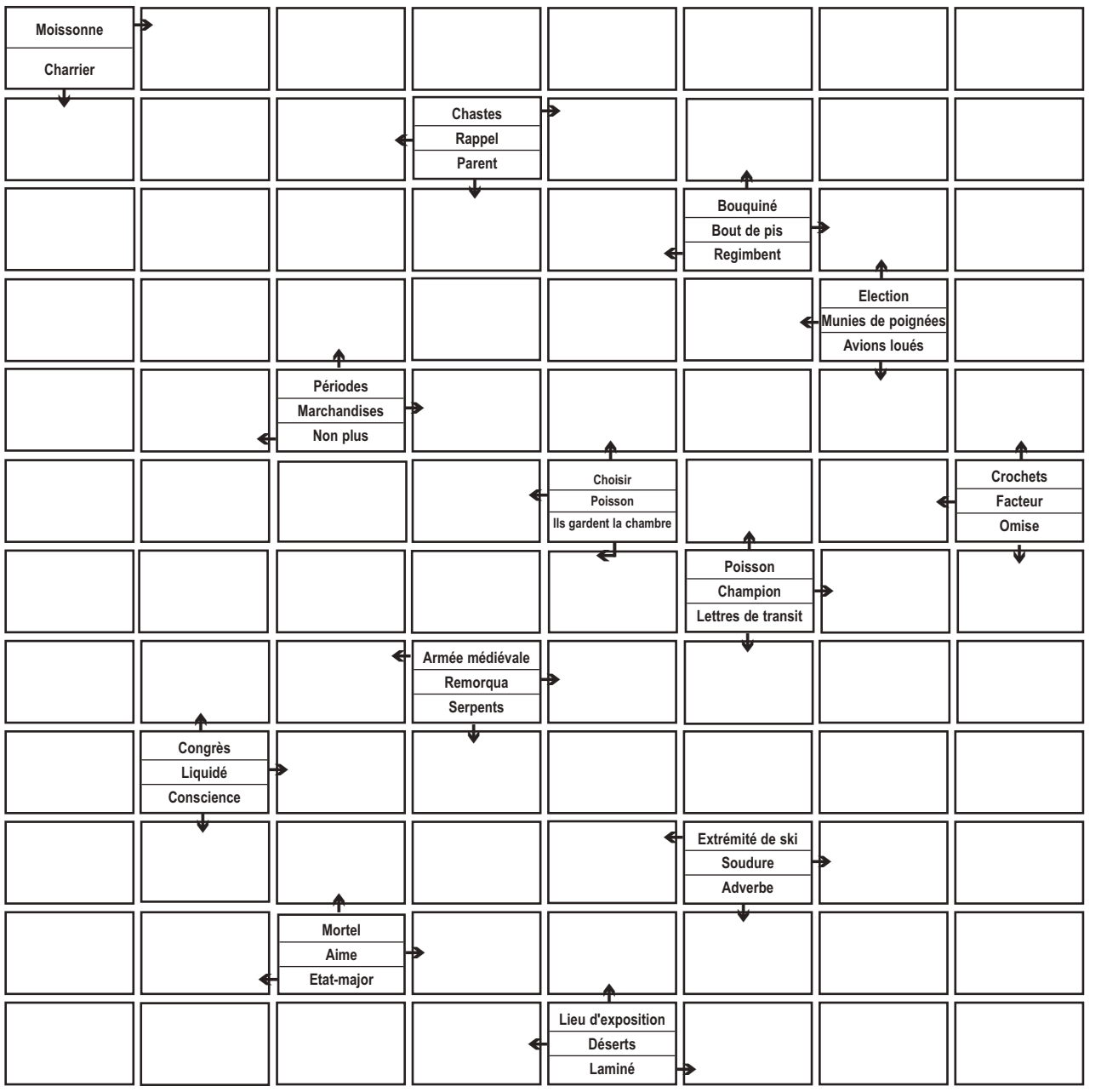
Les traitements passent la prise en charge dans l'un des 20 centres expert répartis sur toute la France. "L'approche est multi modale : la chirurgie reste la pierre angulaire du traitement des sarcomes à un stade localisé, associée à de la radiothérapie pour le contrôle local (en pré ou en post-opératoire) et de la chimiothérapie.

Et pour les pathologies métastatiques (maladies avancées), on va privilégier des traitements systémiques, parfois drivés par la biologie des tumeurs, comme la chimiothérapie, et depuis quelques années l'immunothérapie et les thérapies ciblées."

Peut-on guérir d'un sarcome ?

En moyenne, tout type de sarcome pris au stade précoce, opérable, la survie à 5 ans est d'environ 80 %. "En revanche, quand la maladie est diagnostiquée à un stade métastatique, les taux de survie à 5 ans chute à 15-20 %", conclut notre interlocutrice.

Mots fléchés n° 2441



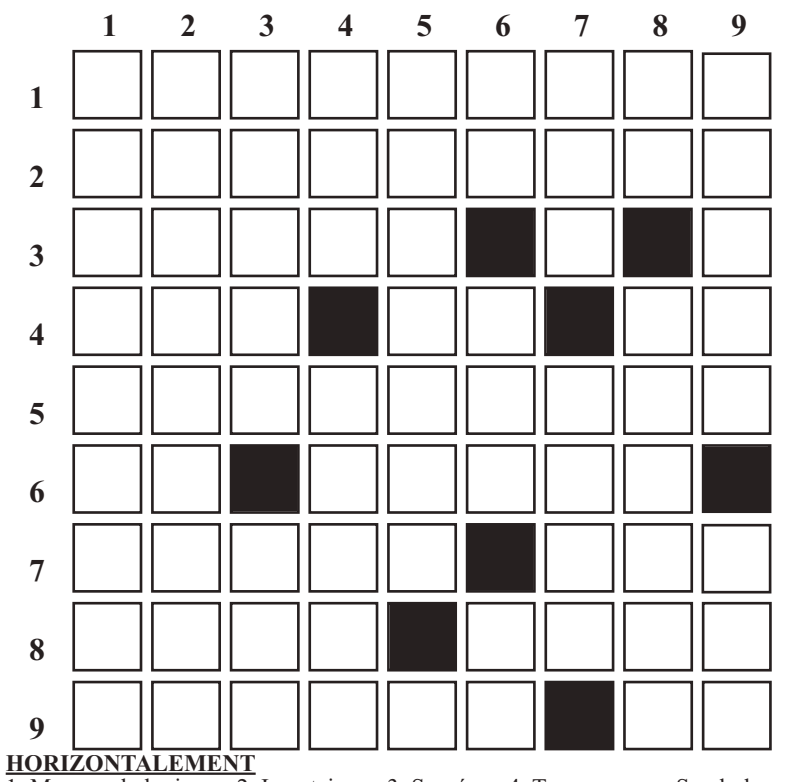
SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

Horizontalement

- MORDONS EGO - EPEE TEL - FETA - PENETRATION D - GREER - FIS -
PARA - BIO TANGER - S I - UNIRAI MANIGANCE - PU OBI - PRETER - L
ENERGIES RN - URES - OP - OS - NE OREGON - ELU - E NIECE - SATANE
NIGER - CI ACES - TAS NUEE - LES RARE - GUS - NOE SOSIES - SAIES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

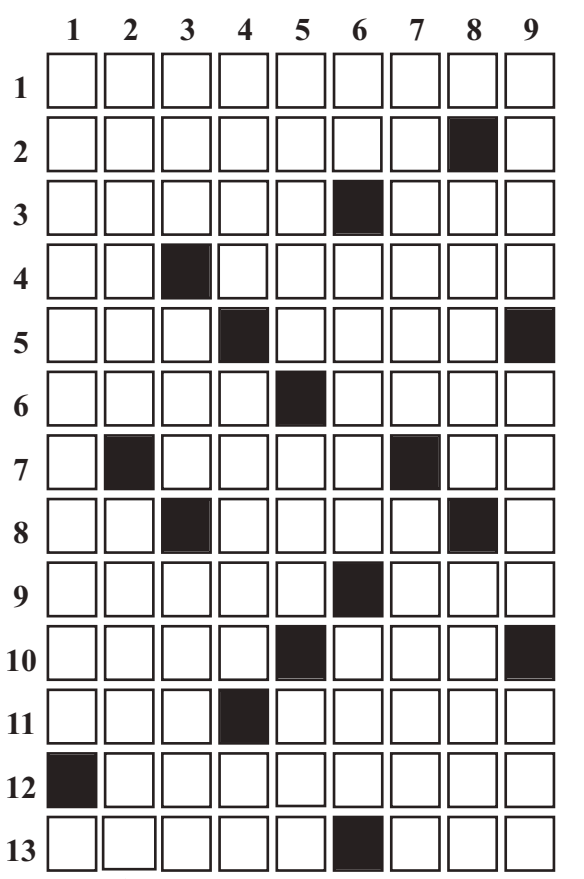
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

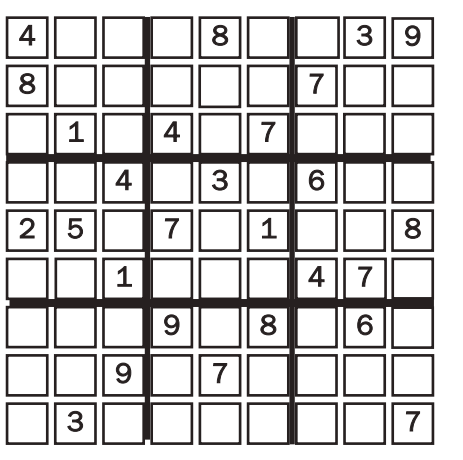
1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA NAINJAUNE GALONS -
RESTAURER TISSER - TE PANE -
OCEAN - ALE IRE - UNIES CECI - JEU
VU - DEVIES **Verticalement** EU - VUES -
ELBE - UNS - IPROVERBE - BEARN
RER - CET - E ANTI CRAINT -
BRUGES - EN RECULER - ARDU - I
E - TAC - ART CLAIR TELES -
- CALIBREE OSE - EREINTE
ALLO - EDIT BRUTALISE ARES -
STADE - ENTETEES

SODUKU 170



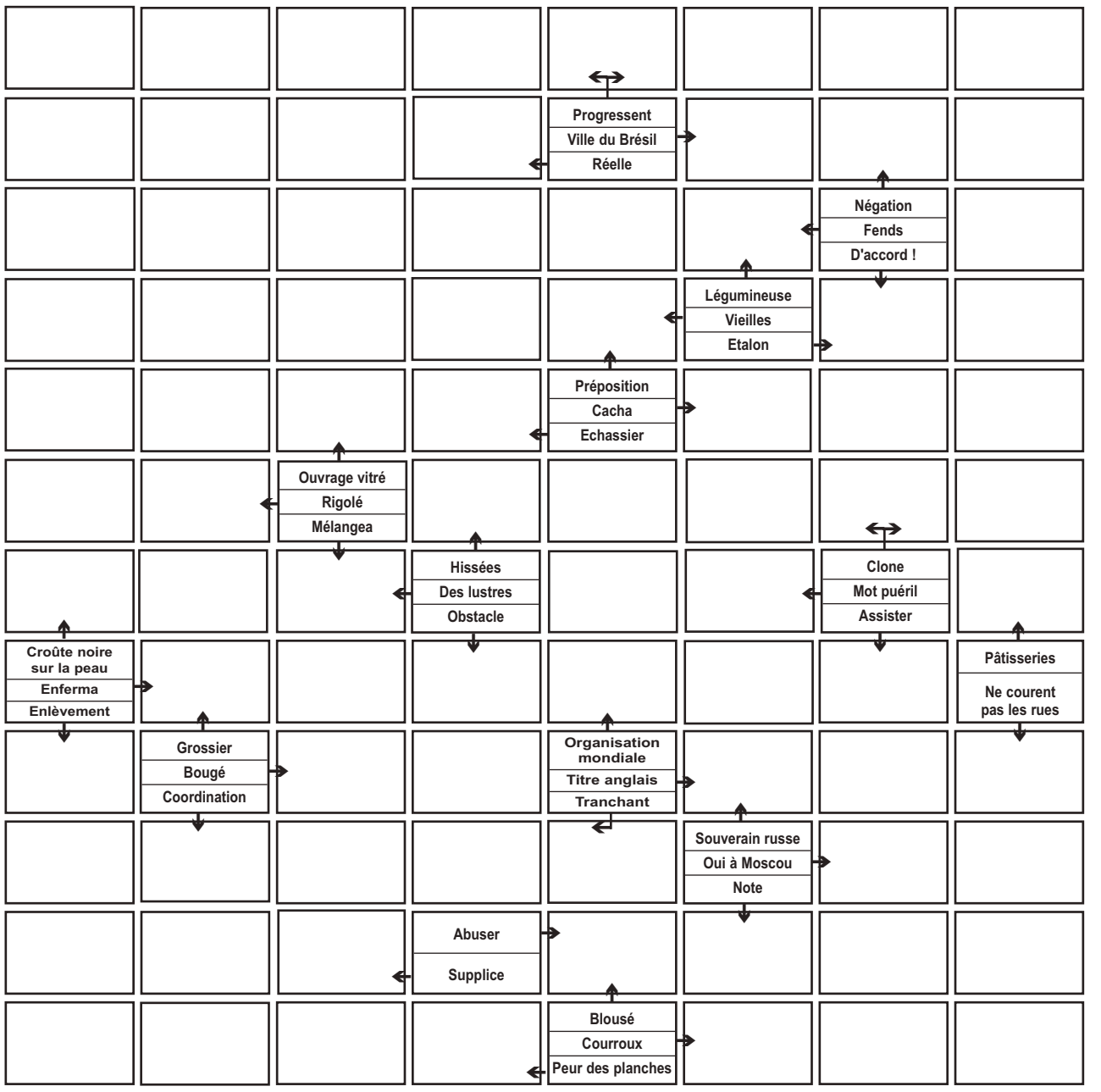
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



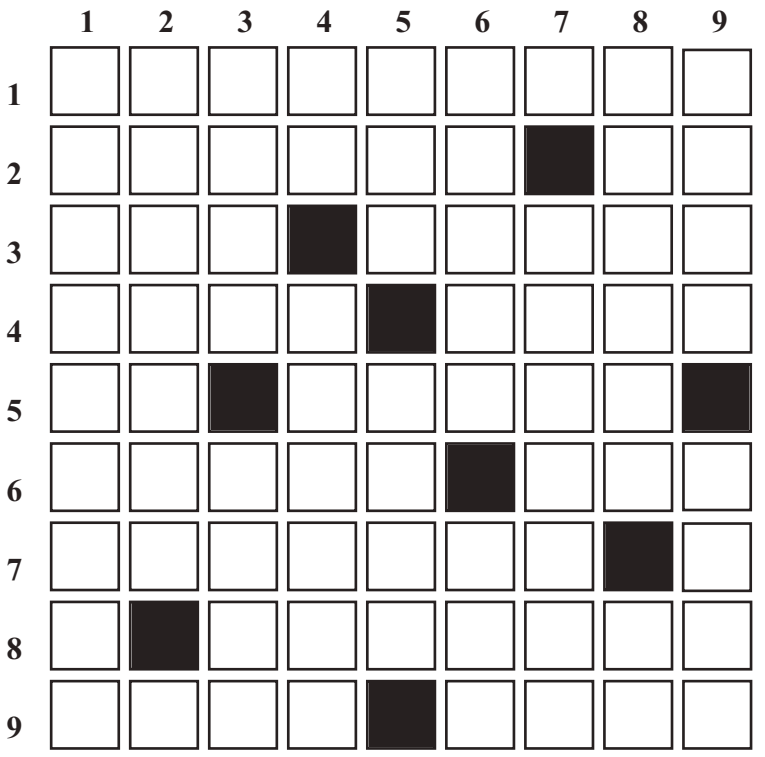
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE
STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

SOLUTION N°1370

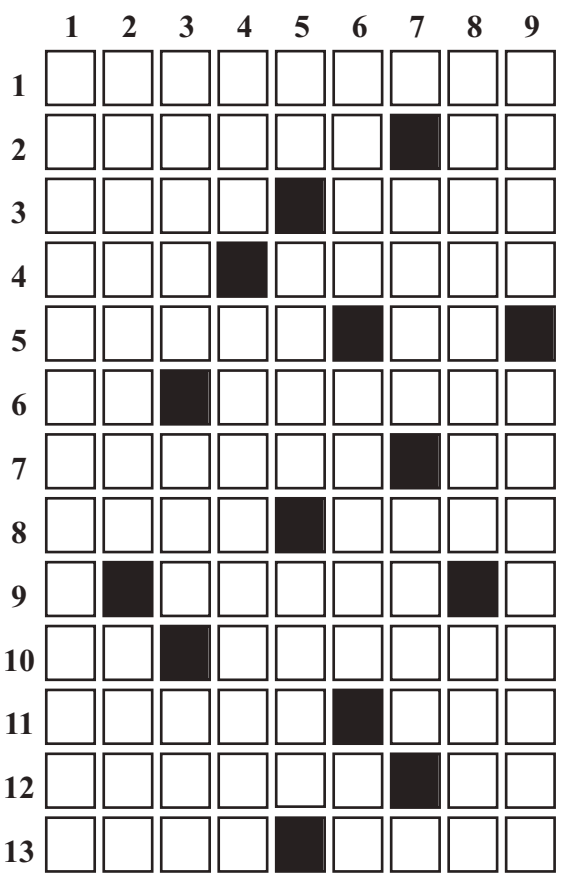
HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION

Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

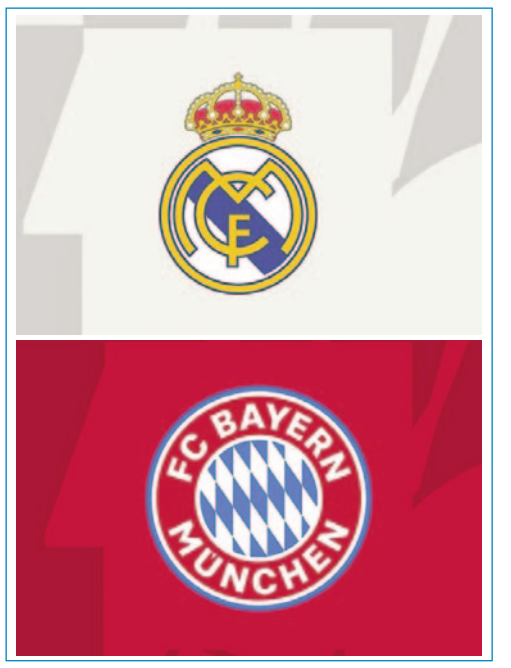
9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

Solutions

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7











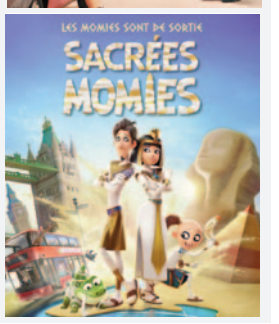


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série dramatique - Italie 2024 — TF1
Doc

21h00 Multisports - Marseille accueille — 2
la flamme olympique, la grande soirée

20h55 Jeu - 2024 — 6
Top chef

21h00 Ligue des champions Saison 2023 — CANAL+
Real Madrid / Bayern Munich

20h55 Musique — W9
France 2024
Slimane, le conquérant !

21h00 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - HongKong 2006
Les infiltrés

21h10 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 2016
La 5ème vague

20h50 Comédie France , 2023 — CINE+ PREMIER
Alibi.com 2

21h20 Série policière France - 2016 — C8
Mongeville

20h50 Comédie dramatique ,2023 — CINE CINEMA
Marie-Line et son juge

21h00 Film d'animation — CINE+ FAMIZ
Espagne - 2023
Sacrées momies

21h20 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - Grande-Bretagne ,2005
Harry Potter et la Coupe de feu

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière Etats-Unis - 2022
Saison 1 - Épisode 3/4

Tokyo Vice

Jake se lie d'amitié avec l'inspecteur Katagiri qui lui explique que le gang de Shinzo Tozawa déstabilise l'ordre établi entre les yakuzas de Tokyo en voulant s'emparer de nouveaux territoires. Le policier ne tarde pas à inviter le journaliste à effectuer des reportages sur les interventions des brigades spécialisées contre le crime organisé. De son côté, Samantha se lie plus profondément avec Sato.

22h40

Série de suspense Royaume-Uni - 2022
Saison 1 - Épisode 1/2

The Undeclared War

Le premier jour d'une jeune stagiaire au GCHQ coïncide avec une cyberattaque majeure contre le Royaume-Uni. Un jour, elle découvre une menace plus importante que d'autres n'ont pas su déceler.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:37	12:25	16:14	19:24	21:01
CONSTANTINE	03:44	12:30	16:18	19:28	21:04
ALGER	04:00	12:44	16:31	19:41	21:17
OUARGLA	04:06	12:35	16:15	19:24	20:53
CHLEF	04:06	12:51	16:38	19:48	21:24
MOSTAGANEM	04:12	12:56	16:43	19:53	21:28
ORAN	04:16	12:59	16:45	19:55	21:30

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7885 — MERCREDI 8 MAI 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	15°
Oran	22°	15°
Constantine	23°	12°
Ouargla	36°	24°

STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

LES AVANTAGES EXPOSÉS À L'USTHB

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) a organisé, hier, une journée de sensibilisation au profit des étudiants et des jeunes diplômés sur l'importance de l'auto-entrepreneuriat et ses avantages.



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités d'une journée nationale de sensibilisation sur le statut de l'auto-entrepreneur prévues au niveau des universités du pays dont le coup d'envoi a été donné depuis l'Université d'Oran par un représentant du ministre de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises.

Dans son allocution par vidéo-conférence, le représentant du ministre a indiqué que cette journée vise à diffuser la culture de l'auto-entrepreneuriat en milieu universitaire à travers l'explication des mécanismes et des différentes procédures à suivre par l'étudiant, lui permettant la création de sa propre startup ou micro-entreprise.

A cet effet, devant un parterre d'étudiants et de jeunes diplômés au Start ups Hall de l'USTHB, le formateur au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de cette même université, Dr Adel Tidadini, a mis en avant les avantages du statut de l'auto-entrepreneur qui attribue à son détenteur plusieurs facilitations.

Il a, dans ce sens, énuméré les activités éligibles au statut d'auto-entrepreneur, telles les domaines du conseil, de l'expertise et la formation, les services numériques et activités connexes, ainsi que les prestations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et récréation, les services aux entreprises, les services culturels, de communication et d'audiovisuel. Pour sa part, le représentant de la direction des impôts Alger-Centre, Slimane Ghani a enchaîné pour détailler les avantages offerts dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur, notamment un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique et une couverture sociale via la CASNOS.

De son côté, le directeur du CDE-USTHB, Ahmed Maddour a souligné que cette journée de sensibilisation est la troisième qu'organise le CDE, relevant que les rendez-vous précédents avaient abordé plusieurs thèmes, comme les premières démarches à suivre pour créer un projet ou encore le bilan model de comptabilité d'une micro entreprise.

Il a ajouté que la mission du CDE est de former l'étudiant et le diplômé universitaire de manière à lui offrir des compétences pour créer son entreprise et à promouvoir l'esprit entrepreneurial en facilitant l'accès des jeunes à l'auto-emploi, ainsi que les encourager à s'intégrer dans l'économie formelle.

Il a également mis en avant le rôle de l'agence nationale de l'auto-entrepreneur dans la concrétisation des projets de l'auto-entrepreneur.

Des expériences d'étudiants ou nouveaux diplômés lancés dans l'auto-entrepreneuriat ont également été présentées lors de cette rencontre.

M. B.

SALON CIRTA-AUTO

Une aubaine pour Constantine

«**CONSTANTINE** constitue un pôle mécanique par excellence et recèle d'énormes potentialités en matière de foncier industriel, et permettant ainsi l'installation d'une usine de montage de véhicules », a affirmé le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, en marge du coup d'envoi, avant-hier, au complexe culturel Zénith Ahmed Bey, du deuxième salon de l'automobile, Cirta-Auto.

Placé sous le thème de « Soutien, partenariat et croissance économique », le salon prévu du 6 au 10 du mois en cours a vu la participation d'une quarantaine d'acteurs dans le secteur automobile ; des concessionnaires auto, des établissements financiers et bancaires, des assureurs et surtout des entreprises versées dans la sous-traitance et la fabrication de pièces de rechange.

Ce rendez-vous, le premier à se tenir à Constantine après la première édition organisée dans la capitale de l'Ouest, s'impose comme un carrefour incontournable pour les professionnels de la filière et même pour les citoyens de la région Est.

S'il est admis que pour le moment et hormis la marque italienne Fiat, absente au demeurant pour ce rendez-vous, une poignée de marques chinoises essentiellement se sont adjugé le marché de l'auto nationale. Seuls quatre concessionnaires de marques automobile de la puissance asiatique ont pu faire le déplacement à la capitale de l'Est.



Les représentants des marques phares allemandes, Volkswagen et Mercedes en l'occurrence, ont également pris part au rendez-vous. M. Mounir Betraoui, responsable de la société organisatrice « Even Pro », a affirmé dans une déclaration faite au jeune indépendant qu'il est très optimiste pour cette deuxième édition du rendez-vous national de l'auto et que la représentation des firmes et autres acteurs activant dans le secteur ira crescendo. Si pour la majorité des exposants, les modèles présentés sont relativement connus du grand public, la marque chinoise Geely innove en présentant quatre modèles, dont un exclusivement électrique, qui seront commercialisés avant la fin de l'année, selon le représentant local de la marque.

Amine B.



UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Journée d'information sur l'auto-entrepreneuriat

L'UNIVERSITÉ Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a organisé hier, dans son espace de la faculté de médecine, une journée d'information et de sensibilisation sur l'auto-entrepreneuriat. Cette action s'inscrit dans le cadre de son programme de formation et de sensibilisation destiné aux étudiants, notamment ceux qui sont en fin de cycle, et ce dans la perspective de mettre à leur disposition tous les outils et mécanismes jugés utiles pour leur carrière professionnelle future, c'est-à-dire leur insertion dans le marché du travail. C'est ce qu'a mis en évidence le Pr Abderrahmane Sediki, responsable du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, à l'occasion de l'ouverture des travaux. Le même responsable a ajouté que « les objectifs de cette journée portent sur les opportunités de l'auto-entrepreneuriat en Algérie ainsi que l'encouragement des étudiants porteurs de projets à s'engager dans le lancement d'un projet entrepreneurial ».

De son côté, le Pr Hocine Aouchiche, vice-recteur chargé des relations extérieures, a indiqué que « la nouvelle politique de l'UMMTO, outre la formation et la recherche, qui restent ses principales missions conventionnelles, est de s'ouvrir sur son environnement socio-économique pour lui éviter de vivre en autarcie ». A l'issue de cette rencontre, le Pr Hocine Aouchiche a également souligné que « dans le cadre de cette politique, l'UMMTO a signé 93 conventions de partenariat avec des acteurs dans tous les domaines d'activités socio-économiques ». Le Pr Abderrahmane Sediki a ajouté que cette journée d'étude constitue une opportunité pour les jeunes porteurs de projets « de s'imprégner des principaux textes de la loi sur l'entrepreneuriat, mais aussi sur les dispositifs prévus en termes de fiscalité et parafiscalité, à travers les communications de responsables de l'administration fiscale et de la CASNOS ainsi que leur encadrement par le biais de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE) ». Il convient enfin de noter que les étudiants présents à ce rendez-vous ont posé beaucoup de questions que d'aucuns ont jugées d'une grande pertinence.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine